

Infrarot-Wandheizung

mit App, für Amazon-Alexa und Google Assistant

Bedienungsanleitung




ELESION®

Inhaltsverzeichnis

Ihre neue Infrarot-Wandheizung	4
Lieferumfang.....	4
Produktvarianten	4
Wichtige Hinweise zu Beginn	5
Allgemeine Sicherheitshinweise	6
Wichtige Hinweise zur Entsorgung	8
Konformitätserklärung	8
Produktdetails	9
Inbetriebnahme	10
Montage.....	10
Stromversorgung	11
Verwendung	11
Einschalten	11
Ausschalten	11
Soll-Temperatur einstellen.....	11
App.....	12
App installieren.....	12
Registrierung	12
Per Email-Adresse.....	12
Per Mobilfunknummer	13
Infrarot-Wandheizung mit App verbinden	13
App-Übersicht.....	17
Steuerseite der Infrarot-Wandheizung.....	18
Stand-by-Modus ein/ausschalten	19
Soll-Temperatur einstellen.....	19
Ausschalt-Timer einstellen.....	19
Zeitplan.....	19
Zeitplan einstellen.....	20
Zeitplan aktivieren / deaktivieren	21
Zeitplan löschen	21
Geräte-Einstellungen.....	22
App-Konto löschen	23

Sprachsteuerung	24
Alexa Voice Service.....	24
Google Home-App.....	25
Liste der Sprachbefehle.....	26
Reinigung	27
Problemlösungen.....	27
Datenschutz.....	27
Technische Daten	28
GPL-Lizenztext	29

Informationen und Antworten auf häufige Fragen (FAQs) zu vielen unserer Produkte sowie ggfs. aktualisierte Handbücher finden Sie auf der Internetseite:

www.sichler-haushaltsgeraete.de

Geben Sie dort im Suchfeld die Artikelnummer oder den Artikelnamen ein.

Ihre neue Infrarot-Wandheizung

Sehr geehrte Kundin, sehr geehrter Kunde,

vielen Dank für den Kauf dieser Infrarot-Wandheizung. So sorgen Sie auch in Räumen ohne eigene Heizung für angenehme Wärme. Stellen Sie die Wunsch-Temperatur ein. Diese wird dann solange gehalten, bis Sie die Infrarot-Wandheizung wieder ausschalten. Steuern Sie Ihre Konvektor-Heizung auch bequem per App oder Sprachsteuerung.

Bitte lesen Sie diese Bedienungsanleitung und befolgen Sie die aufgeführten Hinweise und Tipps, damit Sie Ihre neue Konvektor-Heizung optimal einsetzen können.

Lieferumfang

- Infrarot-Wandheizung
- Montagematerial
- Bedienungsanleitung

Produktvarianten

NX-6202-675: Infrarot-Wandheizung EHZ-600.ir mit 600 Watt

NX-6203-675: Infrarot-Wandheizung EHZ-1000.ir mit 1.000 Watt

Empfohlene App:

Für die Steuerung per App oder Sprachbefehl benötigen Sie eine App, die eine Verbindung zwischen der Infrarot-Wandheizung und Ihrem Mobilgerät herstellen kann. Wir empfehlen hierzu die kostenlose App **ELESION**.



ELESION:

*Scannen Sie den QR-Code, um eine Übersicht weiterer
ELESION-Produkte aufzurufen.*

Wichtige Hinweise zu Beginn

- Dieses Gerät kann von Kindern ab 8 Jahren sowie von Personen mit reduzierten physischen, sensorischen oder mentalen Fähigkeiten oder Mangel an Erfahrung und/oder Wissen benutzt werden, wenn sie beaufsichtigt oder bezüglich des sicheren Gebrauchs des Gerätes unterwiesen wurden und die daraus resultierenden Gefahren verstanden haben.
- Kinder dürfen nicht mit dem Gerät spielen.
- Reinigung und Benutzer-Wartung dürfen nicht durch Kinder durchgeführt werden, es sei denn, sie sind älter als 8 Jahre und beaufsichtigt.
- Kinder jünger als 3 Jahre sind vom Gerät und der Anschlussleitung fernzuhalten, es sei denn, sie werden ständig überwacht.
- Kinder ab 3 Jahren und jünger als 8 Jahre dürfen das Gerät nur ein- und ausschalten, wenn sie beaufsichtigt werden oder bezüglich des sicheren Gebrauchs des Gerätes unterwiesen wurden und die daraus resultierenden Gefahren verstanden haben, vorausgesetzt, dass das Gerät in seiner normalen Gebrauchslage platziert oder installiert ist.
- Kinder ab 3 Jahren und jünger als 8 Jahre dürfen nicht den Stecker in die Steckdose stecken, das Gerät nicht regulieren, das Gerät nicht reinigen/oder nicht die Wartung durch den Benutzer durchführen.
- Das Gerät nicht mit einem Programmschalter, einem Zeitschalter, einem separaten Fernwirksystem, oder irgendeiner anderen Einrichtung verwenden, die das Heizgerät automatisch einschaltet, da Brandgefahr besteht, wenn das Heizgerät abgedeckt oder falsch aufgestellt wird.
- Das Gerät nicht unbeaufsichtigt betreiben.
- Das Heizgerät darf nicht unmittelbar unterhalb einer Wandsteckdose aufgestellt werden.

- Das Heizgerät darf nicht in unmittelbarer Nähe einer Badewanne, einer Dusche oder eines Schwimmbeckens benutzen.
- Vorsicht: Einige Teile des Produkts können sehr heiß werden und Verbrennungen verursachen. Besondere Vorsicht ist geboten, wenn Kinder und schutzbedürftige Personen anwesend sind.
- Das Heizgerät darf nicht in der Nähe von Vorhängen oder anderen brennbaren Materialien angebracht werden, da Brandgefahr besteht.
- Leicht entflammbare Stoffe oder Gase vom Gerät fernhalten.
- Keine Fremdkörper in Geräteöffnungen einführen – Gefahr von Stromschlag und Gerätebeschädigung.
- Nicht in feuergefährdeten Räumen (z.B. Holzschuppen) betreiben.
- Heizgerät nur mit vollständig ausgerollter Netzleitung betreiben.
- Verlegen Sie das Netzkabel so, dass man nicht über das Kabel stolpern kann.
- Netzleitung nicht über bei Betrieb heiße Geräteteile führen.
- Netzleitung nie um das Gerät wickeln.
- Ist das Gerät längere Zeit außer Betrieb, Netzstecker ziehen!
- Das Gehäuse kann sich bei längerem Betrieb stark erwärmen. Das Gerät ist so aufzustellen, dass ein zufälliges Berühren ausgeschlossen ist.
- Dieses Produkt ist nur für den Einsatz in gut isolierten Räumen oder für den gelegentlichen Gebrauch geeignet.

Allgemeine Sicherheitshinweise



WARNUNG: Um eine Überhitzung des Heizgeräts zu vermeiden, darf das Heizgerät nicht abgedeckt werden.

- Diese Bedienungsanleitung dient dazu, Sie mit der Funktionsweise dieses Produktes vertraut zu machen. Bewahren Sie diese Anleitung daher gut auf, damit Sie jederzeit darauf zugreifen können. Geben Sie sie gegebenenfalls an Nachbenutzer weiter.
- Bitte lesen Sie die Bedienungsanleitung aufmerksam durch. Sie enthält wichtige Hinweise für den Gebrauch, die Sicherheit und die Wartung des Gerätes.
- Das Gerät darf nur für den vorgesehenen Zweck, gemäß dieser Gebrauchsanweisung, verwendet werden.
- Bitte beachten Sie beim Gebrauch die Sicherheitshinweise.
- Überprüfen Sie vor der Inbetriebnahme das Gerät und seine Anschlussleitung sowie das Zubehör auf Beschädigungen. Verwenden Sie das Gerät nicht, wenn es sichtbare Schäden aufweist.
- Betreiben Sie das Gerät nur an haushaltsüblichen Steckdosen. Prüfen Sie, ob die auf dem Typenschild angegebene Netzspannung mit der Ihres Stromnetzes übereinstimmt.
- Schließen Sie das Gerät nicht an eine Steckdose an, mit der bereits andere Geräte verbunden sind.
- Der Netzstecker kann während des Betriebs warm werden. Falls der Netzstecker nicht fest in der Steckdose sitzt, kann dies zu Überhitzen und Verformung des Netzsteckers führen. Lassen Sie abgenutzte Steckdosen, in denen der Stecker nicht mehr fest sitzt, durch Fachpersonal austauschen.
- Achten Sie darauf, dass die Anschlussleitung nicht gequetscht wird und nicht über scharfen Kanten oder heiße Oberflächen gezogen wird. Verwenden Sie die Anschlussleitung nicht zum Tragen.
- Verlegen Sie die Netzanschlussleitung nicht unter Teppichen.
- Wenn die Netzanschlussleitung dieses Gerätes beschädigt wird, muss sie durch den Hersteller oder seinen Kundendienst oder eine ähnlich qualifizierte Person ersetzt werden, um Gefährdungen zu vermeiden.
- Ziehen Sie den Netzstecker des Gerätes:
 - nach jedem Gebrauch,
 - bei Störungen während des Betriebes,
 - vor jeder Reinigung des Gerätes.
- Ziehen Sie den Stecker nie am Netzkabel oder mit nassen Händen aus der Steckdose.
- Betreiben Sie das Gerät nicht mit einem Verlängerungskabel, da dieses überhitzen kann und somit Brandgefahr besteht. Ist die Verwendung eines Verlängerungskabels notwendig, achten Sie darauf, dass dieses mindestens für eine Last von 800 Watt geeignet ist.
- Das Gerät ist ausschließlich für den Haushaltsgebrauch oder ähnliche Verwendungszwecke bestimmt. Es darf nicht für gewerbliche Zwecke verwendet werden!
- Das Gerät ist nur zur Verwendung in Innenräumen geeignet.

- Achten sie darauf, dass das Gerät beim Betrieb eine gute Standfestigkeit besitzt und nicht über das Netzkabel gestolpert werden kann.
- Benutzen Sie das Gerät niemals nach einer Fehlfunktion, z.B. wenn das Gerät ins Wasser oder heruntergefallen ist oder auf eine andere Weise beschädigt wurde.
- Der Hersteller übernimmt keine Verantwortung bei falschem Gebrauch, der durch Nichtbeachtung der Gebrauchsanleitung zustande kommt.
- Ein Umbauen oder Verändern des Produktes beeinträchtigt die Produktsicherheit. Achtung Verletzungsgefahr!
- Alle Änderungen und Reparaturen an dem Gerät oder Zubehör dürfen nur durch den Hersteller oder von ihm ausdrücklich hierfür autorisierte Personen durchgeführt werden.
- Achten Sie darauf, dass das Produkt an einer Steckdose betrieben wird die leicht zugänglich ist, damit Sie das Gerät im Notfall schnell vom Netz trennen können.
- Technische Änderungen und Irrtümer vorbehalten.

Wichtige Hinweise zur Entsorgung

Dieses Elektrogerät gehört **nicht** in den Hausmüll. Für die fachgerechte Entsorgung wenden Sie sich bitte an die öffentlichen Sammelstellen in Ihrer Gemeinde. Einzelheiten zum Standort einer solchen Sammelstelle und über ggf. vorhandene Mengenbeschränkungen pro Tag/Monat/Jahr entnehmen Sie bitte den Informationen der jeweiligen Gemeinde.



Konformitätserklärung

Hiermit erklärt PEARL.GmbH, dass sich die Produkte NX-6202-675 und NX-6203-675 in Übereinstimmung mit der RoHS-Richtlinie 2011/65/EU, der EMV-Richtlinie 2014/30/EU, der Niederspannungsrichtlinie 2014/35/EU und der Funkanlagen-Richtlinie 2014/53/EU befinden.

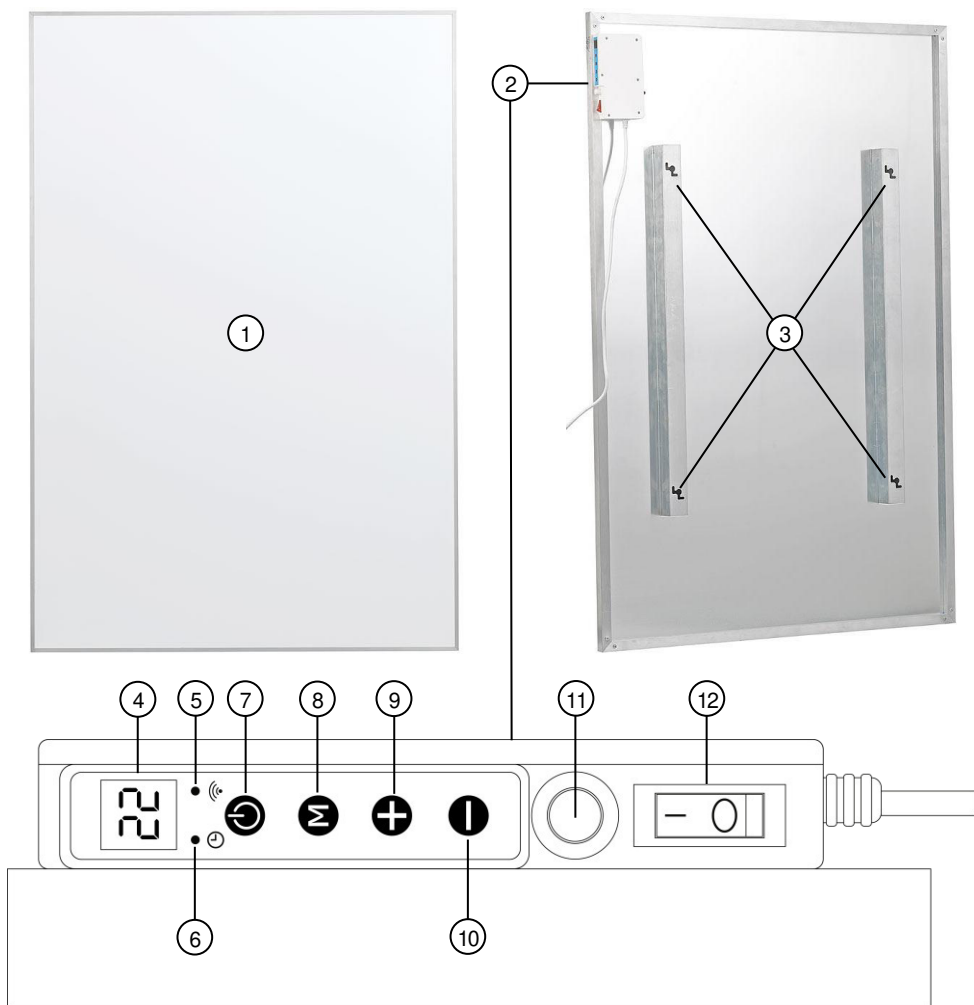
Kurtasz, A.

Qualitätsmanagement
Dipl. Ing. (FH) Andreas Kurtasz

Die ausführliche Konformitätserklärung finden Sie unter www.pearl.de/support. Geben Sie dort im Suchfeld die Artikelnummer NX-6202 bzw. NX-6203 ein.



Produktdetails



- | | |
|------------------------|-----------------------|
| 1. Infrarot-Heizfläche | 7. Stand-by-Taste |
| 2. Bedien-Panel | 8. Modus-Taste |
| 3. Aufhänge-Ösen | 9. Taste + |
| 4. Display | 10. Taste - |
| 5. WLAN-Status-LED | 11. Temperatur-Fühler |
| 6. Timer-Status-LED | 12. Ein/Aus-Schalter |

Inbetriebnahme

Montage

1. Messen Sie den Abstand zwischen den Aufhänge-Ösen auf der Rückseite des Heizpanels und markieren Sie vier Bohrlöcher in der gewünschten Höhe an der Wand, an der das Heizpanel aufgehängt werden soll. Nehmen Sie ggf. eine Wasserwaage zu Hilfe, damit Ihre Wandheizung im Lot ist. Achten Sie dabei darauf, dass der Abstand zwischen dem Boden und der Unterkante des Heizpanels mindestens 20 cm beträgt.



ACHTUNG!

Achten Sie darauf, dass an der gewählten Bohrstelle keine Leitungen oder Rohre verlaufen. Dies kann zu Verletzungen oder Umgebungsschäden führen!

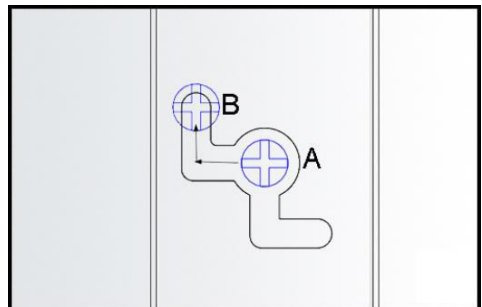
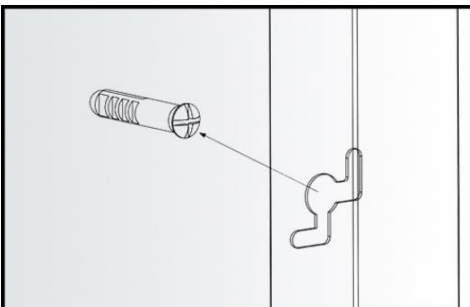
2. Bohren Sie an den markierten Stellen Löcher. Setzen Sie in jedes Loch einen Dübel ein.



HINWEIS:

Bitte beachten Sie, dass das mitgelieferte Montagematerial für den gewünschten Anbringungsort möglicherweise nicht geeignet ist. Passendes Montagematerial erhalten Sie im Baumarkt.

3. Schrauben Sie in jeden Dübel eine Schraube ein.
4. Hängen Sie Ihre Infrarot-Wandheizung mithilfe der Schrauben an die Wand. Setzen Sie sie dazu zunächst wie im linken Bild gezeigt mit den runden Aussparungen in der Mitte der Aufhänge-Ösen auf die Schrauben auf.



5. Verschieben Sie die Infrarot-Wandheizung anschließend horizontal und vertikal so, dass die Schrauben wie im rechten Bild gezeigt entlang der Führungsschienen von Position A nach Position B rutschen.



HINWEIS:

Falls Sie über keine Erfahrung mit Montagearbeiten verfügen, lassen Sie die Montage von einem Fachmann vornehmen.

Stromversorgung

Verbinden Sie das Stromkabel mit einer geeigneten Steckdose.



HINWEIS:

*Falls Sie Ihre Wandheizung mit der App nutzen möchten, muss diese noch heruntergeladen und die Wandheizung mit ihr verbunden werden. Eine genaue Anleitung hierzu finden Sie im Kapitel **App**.*

Verwendung

Einschalten

1. Schalten Sie Ihre Infrarot-Wandheizung ein, indem Sie den Ein/Aus-Schalter auf die Position **I** stellen. Der Ein/Aus-Schalter leuchtet orange.
2. Drücken Sie die Stand-by-Taste. Ein Signalton erklingt, das Display leuchtet und zeigt die aktuelle Raumtemperatur. Ihre Infrarot-Wandheizung schaltet sich im zuletzt verwendeten Modus ein.

Ausschalten

1. Stellen Sie den Ein/Aus-Schalter auf die Position **O**.
2. Trennen Sie ggf. das Stromkabel von der Steckdose.

Soll-Temperatur einstellen

Mit Hilfe der Tasten **+** / **-** stellen Sie die gewünschte Soll-Temperatur ein. Diese wird kurz blinkend im Display angezeigt. Anschließend wechselt die Anzeige wieder zur gemessenen Raum-Temperatur. Ihre Infrarot-Wandheizung hält den Raum auf Soll-Temperatur bis Sie sie ausschalten.

App



HINWEIS:

Apps werden ständig weiterentwickelt und verbessert. Es kann daher vorkommen, dass die Beschreibung der App in dieser Bedienungsanleitung nicht mehr der aktuellsten App-Version entspricht.

App installieren

Für die Steuerung per App oder Sprachbefehl benötigen Sie eine App, die eine Verbindung zwischen Ihrer Infrarot-Wandheizung und Ihrem Mobilgerät herstellen kann. Wir empfehlen hierzu die kostenlose App **ELESION**. Suchen Sie diese im Google Play Store (Android) oder App-Store. Oder scannen Sie den entsprechenden QR-Code. Installieren Sie die App auf Ihrem Mobilgerät.



Android



iOS



Registrierung

Falls Sie noch nicht über ein **ELESION**-Konto verfügen, legen Sie sich bitte eines an. Die Registrierung in der App kann per Email-Adresse oder Mobilfunknummer erfolgen.

Per Email-Adresse

3. Öffnen Sie die App **ELESION**. Gestatten Sie gegebenenfalls das Senden von Mitteilungen.
4. Tippen Sie auf **Registrieren**.
5. Lesen Sie sich die Datenschutzrichtlinie gut durch. Tippen Sie dann auf **zustimmen**.
6. Stellen Sie im ersten Feld Ihr Land ein.
7. Geben Sie im zweiten Feld Ihre E-Mail-Adresse ein.
8. Tippen Sie auf **Code anfordern**. Eine Bestätigungs-E-Mail wird an Ihre E-Mail-Adresse geschickt.

- Suchen Sie in Ihrem Postfach nach einer E-Mail von **ELESION**. Geben Sie innerhalb der nächsten Minuten den in der E-Mail hinterlegten Bestätigungscode in der App ein.



HINWEIS:

Sollte die E-Mail nicht im Posteingang angezeigt werden, durchsuchen Sie den Junk-/Spam-Ordner.

- Legen Sie ein Konto-Passwort fest. Das Passwort sollte aus 6 – 20 Zeichen bestehen und mindestens einen Buchstaben und eine Zahl enthalten.
- Tippen Sie in der Erfolgsmeldung auf **Fertigstellung**. Sie gelangen zur Startseite der App (**Mein Zuhause**-Tab).

Per Mobilfunknummer

- Öffnen Sie die App **ELESION**. Gestatten Sie gegebenenfalls das Senden von Mitteilungen.
- Tippen Sie auf **Registrieren**.
- Lesen Sie sich die Datenschutzrichtlinie gut durch. Tippen Sie dann auf **zustimmen**.
- Stellen Sie im ersten Feld Ihr Land ein.
- Geben Sie im zweiten Feld Ihre vollständige Mobilfunknummer ein.



BEISPIEL:

Geben Sie Ihre Rufnummer im Format des folgenden Beispiels ein:
0173XXXXXXXX (und **nicht** +49173 XXXXXXXX oder 173 XXXXXXXX).

- Tippen Sie auf **Code anfordern**. Eine Bestätigungs-SMS wird an Ihre Rufnummer geschickt.
- Geben Sie innerhalb der nächsten Minuten den in der SMS hinterlegten Bestätigungscode in der App ein.
- Legen Sie ein Konto-Passwort fest. Das Passwort sollte aus 6 – 20 Zeichen bestehen und mindestens einen Buchstaben und eine Zahl enthalten.
- Tippen Sie in der Erfolgsmeldung auf **Fertigstellung**. Sie gelangen zur Startseite der App (**Mein Zuhause**-Tab).

Infrarot-Wandheizung mit App verbinden



HINWEIS:

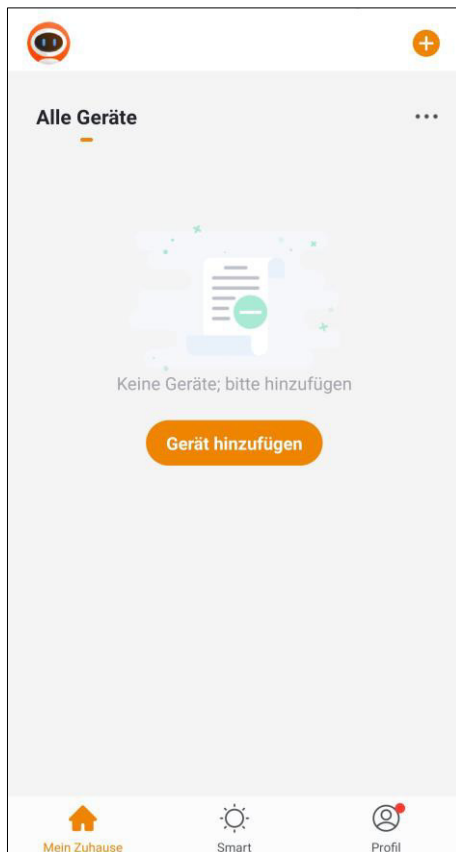
Ihre Konvektor-Heizung kann nur in ein 2,4-GHz-Netzwerk eingebunden werden.

- Verbinden Sie Ihr Mobilgerät mit dem 2,4-GHz-Netzwerk, in das Ihre Infrarot-Wandheizung eingebunden werden soll.

**HINWEIS:**

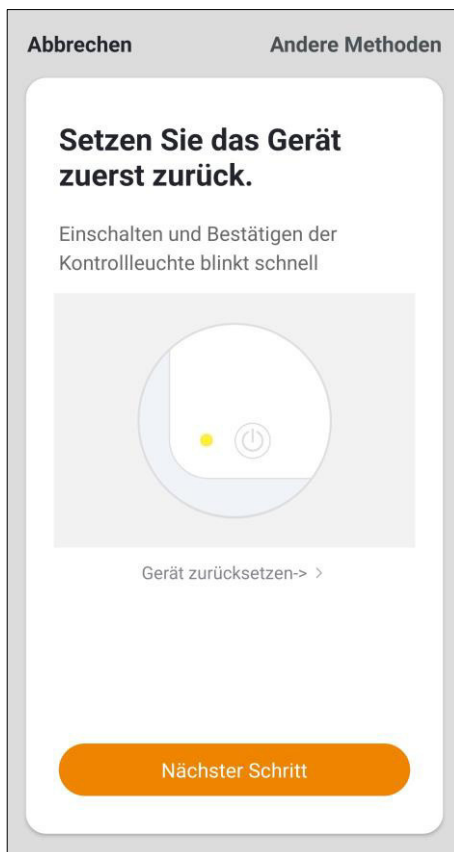
5-GHz-Netzwerke erkennen Sie daran, dass meist ein „5G“ an den Netzwerknamen angehängt ist.

2. Öffnen Sie die App **ELESION**.
3. Melden Sie sich an. Sie gelangen zum **Mein-Zuhause**-Tab.
4. Tippen Sie auf **Gerät hinzufügen** oder oben rechts auf das Plus-Symbol.



5. Tippen Sie in der linken Leiste auf die Kategorie **Haushaltsgeräte**.

6. Tippen Sie auf die Unterkategorie **Heizung**.



7. Schalten Sie Ihre Infrarot-Wandheizung ein. Sofern sie noch nicht mit einem WLAN-Netzwerk verbunden wurde, blinkt die WLAN-Status-Leuchte. Ansonsten leuchtet sie.

8. Halten Sie die **Modus-Taste** gedrückt, bis Sie einen Piepton hören. Die WLAN-Status-LED beginnt schnell zu blinken. Tippen Sie in der App unten auf **Nächster Schritt**.

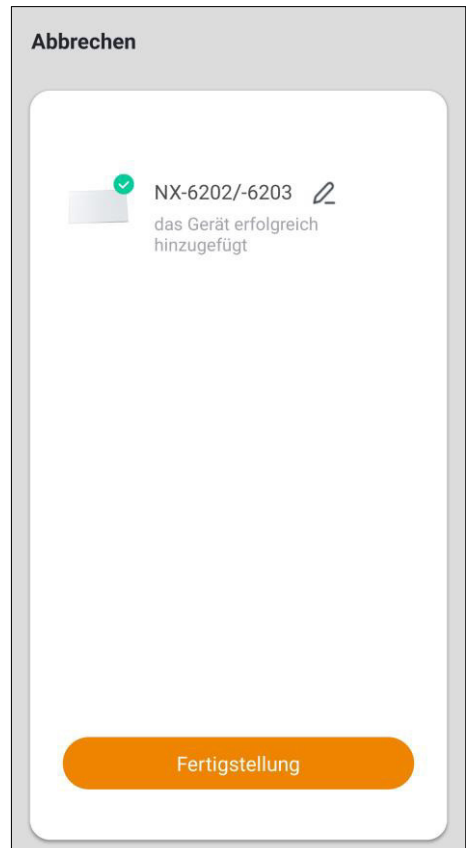
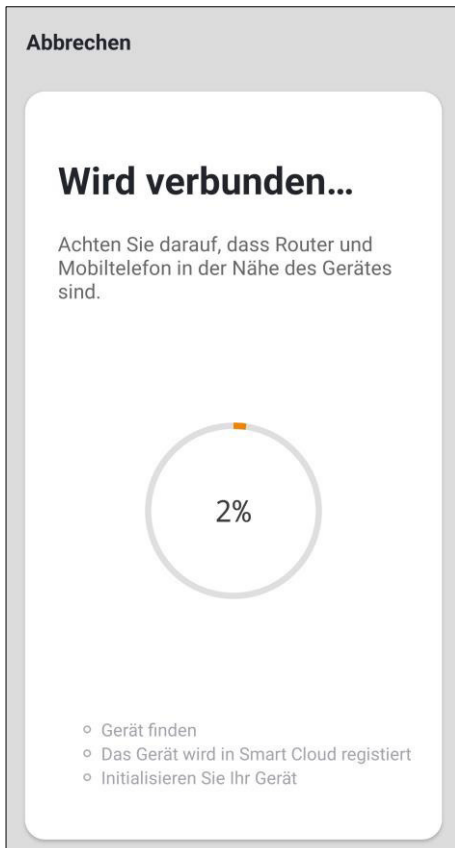
9. Geben Sie das WLAN-Passwort des 2,4-GHz-Netzwerkes ein, in das Ihre Konvektor-Heizung eingebunden werden soll. Tippen Sie auf das Augen-Symbol, um das eingegeben Passwort ein- oder auszublenden.



HINWEIS:




*Es wird automatisch das WLAN-Netzwerk übernommen, mit dem Ihr Mobilgerät aktuell verbunden ist. Soll Ihre Konvektor-Heizung mit einem anderen WLAN-Netzwerk verbunden werden, tippen Sie auf **Netzwerk ändern**. Stellen Sie in den WLAN-Einstellungen Ihres Mobilgeräts die Verbindung zum gewünschten Netzwerk her. Kehren Sie dann zur App zurück und geben Sie das geforderte WLAN-Passwort ein.*

10. Tippen Sie auf **OK**. Die App stellt nun eine Verbindung zu Ihrem Heizpanel her. War die Verbindung erfolgreich, leuchtet die WLAN-Status-LED Ihrer Infrarot-Wandheizung dauerhaft. Um die Einrichtung abzuschließen, tippen Sie in der anschließenden Erfolgsmeldung auf **Fertigstellung**.



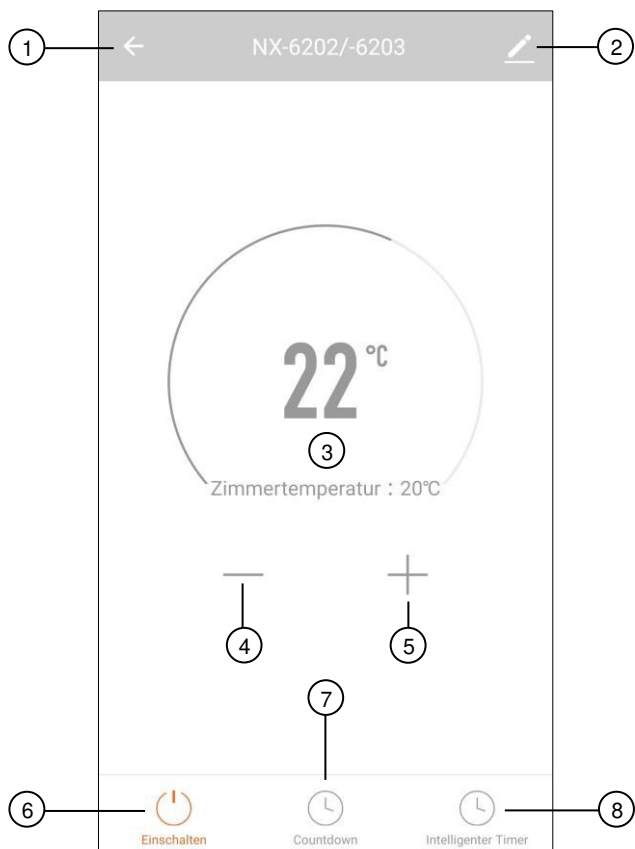
App-Übersicht

Die App ist in drei Tabs aufgeteilt: **Mein Zuhause**, **Smart** und **Profil**.

	Mein- Zuhause-Tab	Geräteliste
		Zimmerliste
		Gerät hinzufügen
		Standortbasierte Wetterinformationen
	Smart-Tab	Automatische Aktionen (Szenen) einstellen / ändern / aktivieren / deaktivieren
	Profil-Tab	Familienverwaltung
		Benutzerverwaltung
		App-Nachrichten zu Freigaben, ausgelösten Alarmen etc. (Nachrichtencenter)
		Hilfezentrum
		Benachrichtigungs-Einstellungen vornehmen / Zugriff Dritter (Einstellungen)

Steuerseite der Infrarot-Wandheizung

1. Tippen Sie in der Geräteliste (Mein-Zuhause-Tab) auf Ihre Infrarot-Wandheizung. Die Steuerseite wird aufgerufen.
2. Steuern Sie Ihre Infrarot-Wandheizung, indem Sie auf das entsprechende Symbol tippen.



- | | |
|---|-------------------------------|
| 1. Zurück zum Mein-Zuhause-Tab | 5. Soll-Temperatur erhöhen |
| 2. Geräte-Einstellungen | 6. Stand-by ein/aus |
| 3. Anzeige aktuelle und Soll-Temperatur | 7. Ausschalt-Timer einstellen |
| 4. Soll-Temperatur verringern | 8. Zeitplan programmieren |

Stand-by-Modus ein/ausschalten

Um Ihre Infrarot-Wandheizung per App zu steuern, schalten Sie sie zunächst ein wie im Kapitel **Verwendung, Einschalten** unter 1. beschrieben.

1. Um den Stand-by-Modus zu beenden und die Infrarot-Wandheizung zu aktivieren, tippen Sie auf der Steuerseite unten links auf das Symbol **Einschalten**.
2. Um Ihre Infrarot-Wandheizung wieder in den Stand-by-Modus zu versetzen, tippen Sie erneut auf das Symbol **Einschalten**.

Soll-Temperatur einstellen

Um die Soll-Temperatur Ihrer Infrarot-Wandheizung einzustellen, tippen Sie wiederholt auf die Symbole **+** bzw. **-**, bis die gewünschte Temperatur angezeigt wird.

Ausschalt-Timer einstellen

Mithilfe des Ausschalt-Timers können Sie Ihre Infrarot-Wandheizung eine bestimmte Zeit lang heizen lassen, nach der sie sich von selbst ausschaltet. Das ist ideal z.B. abends, wenn Sie ins Bett gehen. Um den Ausschalt-Timer zu programmieren, gehen Sie wie folgt vor:

1. Tippen Sie auf der Steuerseite unten auf das Symbol **Countdown**.
2. Wählen Sie die gewünschte Zeitspanne aus zwischen 1 und 6 Stunden aus.
3. Tippen Sie auf **OK**. Auf der Steuerseite wird nun statt des Countdown-Symbols die verbleibende Zeit angezeigt.
4. Um den Ausschalt-Timer vorzeitig zu beenden, tippen Sie erneut auf das Symbol **Countdown** und wählen Sie **Abbrechen** aus.

Zeitplan

Legen Sie fest, an welchen Tagen sich Ihre Infrarot-Wandheizung zu welcher Uhrzeit automatisch ein- oder ausschaltet.

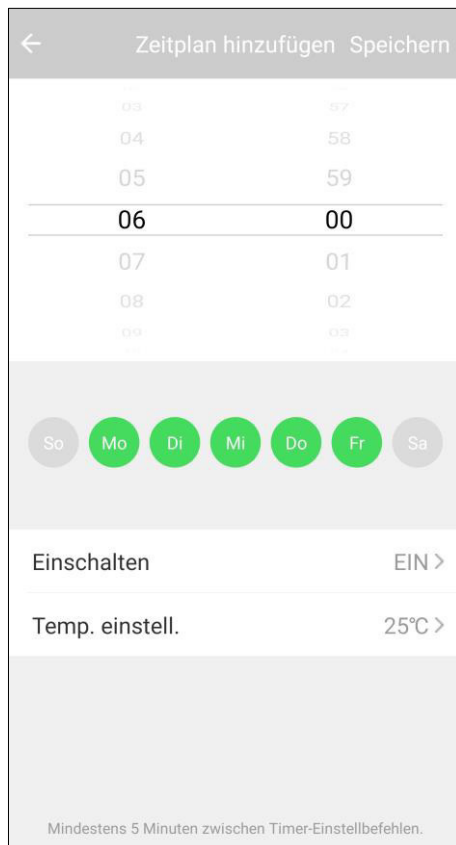
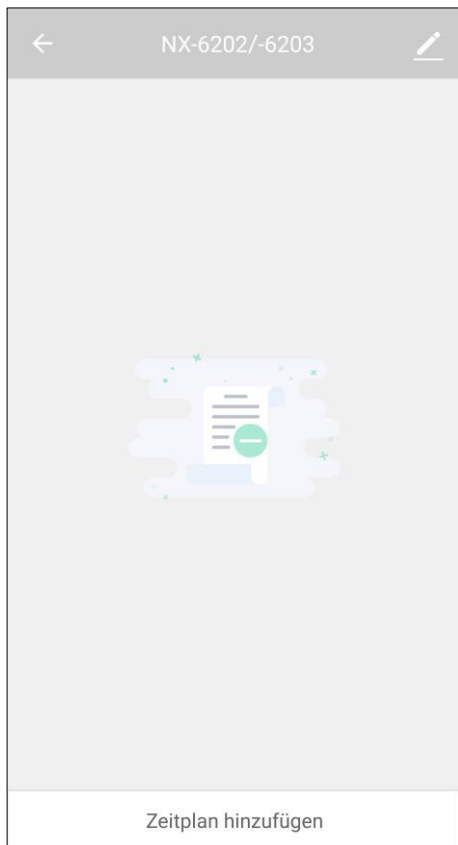


HINWEIS:

*Ihre Infrarot-Wandheizung muss sich im Stand-by befinden, der Ein/Aus-Schalter muss auf der Position **I** stehen.*

Zeitplan einstellen

1. Tippen Sie auf der Steuerseite unten rechts auf das Symbol **Intelligenter Timer**.
2. Tippen Sie unten auf **Zeitplan hinzufügen**.



3. Stellen Sie die gewünschte Uhrzeit ein, zu der die Aktion (ein- oder ausschalten) stattfinden soll.
4. Tippen Sie darunter auf die jeweiligen Wochentage, an denen der Zeitplan Gültigkeit haben soll.



HINWEIS:

Ausgewählte Wochentage sind grün markiert. Durch erneutes Tippen auf den Wochentag heben Sie die Markierung wieder auf.

5. Tippen Sie darunter auf **Einschalten**. Wählen Sie anschließend aus, ob sich Ihre Konvektor-Heizung zum eingestellten Zeitpunkt ein- oder ausschalten soll, indem Sie **EIN** oder **AUS** antippen. Tippen Sie dann auf **OK**.
6. Falls Sie die Option **EIN** gewählt haben, tippen Sie anschließend darunter auf **Temp. einstell.** und wählen Sie die Temperatur aus, auf die Ihre Infrarot-Wandheizung nach dem Einschalten heizen soll. Tippen Sie dann auf **OK**.
7. Tippen Sie oben rechts auf **Speichern**. Der Zeitplan ist nach dem Erstellen automatisch aktiviert.
8. Wiederholen Sie ggf. die Schritte 2 – 6, bis Sie alle gewünschten Schaltzeiten programmiert haben.

Zeitplan aktivieren / deaktivieren

Schalten Sie einen Zeitplan ein oder aus, indem Sie in der Zeitplan-Liste auf den Schalter neben dem gewünschten Zeitplan tippen.

- Schalter links, grau: Zeitplan ist deaktiviert
- Schalter rechts, orange: Zeitplan ist aktiviert

Zeitplan löschen

1. Rufen Sie die Zeitplan-Liste auf.
2. Tippen Sie lange auf den gewünschten Zeitplan, bis das Auswahlfenster eingeblendet wird.
3. Tippen Sie auf **OK**. Der Zeitplan wird gelöscht.

Geräte-Einstellungen

Rufen Sie das Einstellungs-Menü auf, indem Sie auf der Steuerseite oben rechts auf das entsprechende Symbol tippen.



Folgende Optionen stehen Ihnen im Einstellungs-Menü zur Verfügung:

Menüpunkt	Funktion
(Geräte-Symbol / -Name)	Namen, Symbol und Standort der Infrarot-Wandheizung bearbeiten
Information des Geräts	Virtuelle ID & Zeitzone
Sofortige Szene und Automatisierung	Zeigt verknüpfte Geräte und Aktionen an
Kontrolle aus einem Drittanbieter unterstützen	Anleitung zur Steuerung per Sprachbefehl
Offline-Meldung	Benachrichtigt Sie, wenn das Gerät offline ist
Gerät teilen	Zugriff auf Ihre Infrarot-Wandheizung mit anderen App-Nutzern teilen
Gruppe erstellen	Verbinden Sie mehrere Geräte zu einer Gruppe, um sie gemeinsam zu steuern
FAQ & Rückmeldung	FAQs aufrufen und Feedback senden
Netzwerk überprüfen	Netzwerkstärke überprüfen
Überprüfen Sie das Upgrade der Firmware	Firmware aktualisieren
Das Gerät entfernen	Infrarot-Wandheizung aus der App löschen
Werkseinstellungen wiederherstellen	Infrarot-Wandheizung auf Werkseinstellungen zurücksetzen

App-Konto löschen

1. Öffnen Sie den **Profil-Tab**.
2. Tippen Sie ganz oben rechts auf den Pfeil neben Ihrer Email-Adresse.
3. Tippen Sie auf den Menüpunkt **Konto und Sicherheit**.
4. Tippen Sie auf den Menüpunkt **Konto deaktivieren**.
5. Lesen Sie sich die Informations-Anzeige gut durch. Bestätigen Sie den Vorgang durch Tippen auf **Confirm**.
6. Tippen Sie anschließend auf **OK** bzw. **Bestätigen**.
7. Sie werden automatisch ausgeloggt. Ihr Konto wird zum auf der Informations-Anzeige angegebenen Zeitpunkt endgültig gelöscht.

Sprachsteuerung

Alexa Voice Service



HINWEIS:

Für die Nutzung des Alexa Voice Service benötigen Sie ein entsprechendes Lautsprecher-Gerät (z.B. ZX-1660, Echo Dot oder Echo) sowie ein Amazon-Konto.



HINWEIS:

Wenn Sie bereits auf Grund eines anderen **ELESION**-Geräts **ELESION** als Skill in der **Amazon Alexa**-App aktiviert haben, so müssen die unteren Schritte in der Regel nicht durchgeführt werden. Das Gerät wird automatisch erkannt, sobald es mit der **ELESION**-App verbunden wurde. Es kann sofort per Sprachbefehl gesteuert werden. Sollte dies nicht der Fall sein, deaktivieren Sie bitte in der **Amazon Alexa**-App zuerst die **ELESION**-Skill und aktivieren Sie sie dann erneut (siehe unten Schritt 7-14).

1. Installieren Sie die **Amazon Alexa**-App von Amazon.
2. Öffnen Sie die **Amazon Alexa**-App.
3. Melden Sie sich mit Ihrem Amazon-Konto an.
4. Rufen Sie das Menü auf und tippen Sie auf den Menüpunkt **Skills und Spiele**.
5. Geben Sie in der Suchleiste **ELESION** ein. Tippen Sie dann auf das Lupen-Symbol.
6. Tippen Sie in der Liste der Suchergebnisse auf **ELESION**.
7. Tippen Sie auf **AKTIVIEREN**.
8. Stellen Sie im vorderen Teil des ersten Eingabefeldes Ihr Land ein.



HINWEIS:

Die Länderliste ist nicht alphabetisch, sondern nach Vorwahl sortiert. Die Länder sind unter ihren englischen Namen gelistet (z.B. Germany +49).

9. Geben Sie neben der Länder-Vorwahl die Email-Adresse bzw. Mobilfunknummer ein, mit der Sie sich auf **ELESION** registriert haben.
10. Geben Sie im zweiten Feld das Passwort Ihres **ELESION**-Kontos ein.
11. Tippen Sie auf **Sofort verbinden**.
12. Das **ELESION**-Symbol und Ihre Email-Adresse bzw. Mobilfunknummer werden oben angezeigt. Tippen Sie unten auf **Autorisieren**. Ihr **ELESION**-Konto wird mit der **Amazon Alexa**-App verknüpft. Dies kann einige Augenblicke dauern.
13. Warten Sie, bis die Erfolgsmeldung **ELESION** wurde erfolgreich verknüpft angezeigt wird. Tippen Sie dann oben links auf **Fertig**. Sie gelangen zum **ELESION**-Tab der App.

14. Tippen Sie auf **GERÄTE ERKENNEN**.

Google Home-App



HINWEIS:

Für die Nutzung der **Google Home**-App benötigen Sie ein entsprechendes Lautsprecher-Gerät (z.B. Google Home, Google Home Max oder Google Home Mini) oder den Mobilgeräte-Dienst **Google Assistant** sowie ein Google-Konto.

1. Stellen Sie sicher, dass Ihr Google Home-Lautsprecher eingerichtet oder Google Assistant auf dem Mobilgerät installiert ist. Nehmen Sie hierzu gegebenenfalls die Bedienungsanleitung des Google Home-Lautsprechers zu Hilfe.
2. Installieren Sie die **Google Home**-App von Google LLC.
3. Öffnen Sie die **Google Home**-App.
4. Tippen Sie unten links auf das Haus-Symbol.
5. Tippen Sie oben auf das Plus-Symbol (**Hinzufügen**).
6. Tippen Sie auf den Menüpunkt **Gerät einrichten**.
7. Tippen Sie unten in der Kategorie **Funktioniert mit Google** auf **Du hast bereits Geräte eingerichtet?**
8. Tippen Sie in der Kontoverwaltung oben auf das Lupen-Symbol.
9. Geben Sie in der Suchleiste **ELESION** ein. Tippen Sie dann auf das Suchsymbol der eingblendeten Tastatur.
10. Tippen Sie in der Liste der Suchergebnisse auf **ELESION**.
11. Stellen Sie im vorderen Teil des ersten Eingabefeldes Ihr Land ein.



HINWEIS:

Die Länderliste ist nicht alphabetisch, sondern nach Vorwahl sortiert. Die Länder sind unter ihren englischen Namen gelistet (z.B. Germany +49).

12. Geben Sie neben der Länder-Vorwahl die Email-Adresse bzw. Mobilfunknummer ein, mit der Sie sich auf **ELESION** registriert haben.
13. Geben Sie im zweiten Feld das Passwort Ihres **ELESION**-Kontos ein.
14. Tippen Sie auf **Sofort verbinden**.
15. Das **ELESION**-Symbol und Ihre Email-Adresse bzw. Mobilfunknummer werden oben angezeigt. Tippen Sie unten auf **Autorisieren**. Ihr **ELESION**-Konto wird mit der **Google Home**-App verknüpft. Dies kann einige Augenblicke dauern.
16. Wählen Sie durch Tippen das gewünschte Gerät Ihrer **ELESION**-App aus.
17. Tippen Sie unten auf **EINEM RAUM HINZUFÜGEN**.

18. Wählen Sie einen Raum durch Tippen aus.
19. Bestätigen Sie die Raumzuordnung, indem Sie unten auf **FERTIG** tippen.
20. Sie gelangen zur **ELESION**-Geräte-Übersicht der **Google Home**-App.

Liste der Sprachbefehle

Einschalten	Alexa, schalte XXX ein.
	OK, Google, schalte XXX ein.
Ausschalten	Alexa, schalte XXX aus.
	OK, Google, schalte XXX aus.
Soll-Temperatur einstellen	Alexa, setze XXX auf X °C.
	OK, Google, setze XXX auf X °C.

Reinigung

Reinigen Sie Ihre Infrarot-Wandheizung, insbesondere das Heizpanel, regelmäßig von Staub und Schmutz.

1. Schalten Sie die Heizung aus und trennen Sie sie von der Stromversorgung.
 2. Warten Sie, bis das Heizpanel vollständig erkaltet ist.
 3. Reinigen Sie das Panel mit einem leicht angefeuchteten, weichen Tuch.
- Verwenden Sie keine Reinigungs-, Lösungs- oder Scheuermittel!

Problemlösungen

Die Infrarot-Wandheizung hat sich trotz Zeitplan nicht automatisch ein- oder ausgeschaltet.

- Ihre Konvektor-Heizung muss sich mindestens im Standby befinden, damit sie auf den Zeitplan reagieren kann. Stellen Sie also sicher, dass sich der Ein/Aus-Schalter auf der Position I befindet.
- Überprüfen Sie in der App, ob der entsprechende Zeitplan aktiviert ist.
- Überprüfen Sie die Zeit- und Wochentag-Einstellungen des Zeitplans.
- Datum und Uhrzeit werden von Ihrem Mobilgerät übernommen. Stellen Sie sicher, dass diese aktuell sind.
- Überprüfen Sie ggf. in der App die Netzwerkverbindung Ihrer Infrarot-Wandheizung.

Datenschutz

Bevor Sie das Gerät an Dritte weitergeben, zur Reparatur schicken oder zurückgeben, beachten Sie bitte folgende Punkte:

- Entfernen Sie das Gerät aus der App.

Eine Erklärung, weshalb bestimmte Personendaten zur Registrierung bzw. bestimmte Freigaben zur Verwendung benötigt werden, erhalten Sie in der App.

Technische Daten

Stromversorgung		220 – 240 Volt AC, 50/60 Hz
Leistungsaufnahme	NX-6202	600 Watt
	NX-6203	1.000 Watt
WLAN	Standard	802.11 b/g/n
	Funkfrequenz	2.412 – 2.472 MHz
	Sendeleistung	17,17 dBm
Schutzklasse I		Schutzleiter
Schutzart IP20		Geschützt gegen den Zugang mit einem Finger
Maße	NX-6202	100 x 60,5 x 5 cm
	NX-6203	120,5 x 80 x 5 cm
Gewicht	NX-6202	4,1 kg
	NX-6203	5,7 kg

GPL-Lizenztext

Wir senden Ihnen auf Anforderung (gerne unter opensource@pearl.de) den Source Code auch auf einem handelsüblichen Datenträger, dessen Herstellungskosten wir im Gegenzug geltend machen. Den vollständigen Lizenztext ersehen Sie nachfolgend. Näheres, insbesondere auch dazu, warum es keine offizielle deutsche Übersetzung der Lizenzbedingungen gibt, erfahren Sie unter <http://www.gnu.org/licenses/gpl-2.0.html>. Da es sich um freie Software handelt, schließen die Entwickler dieser Software die Haftung, soweit gesetzlich zulässig, aus. Bitte beachten Sie, dass die Gewährleistung für die Hardware davon natürlich nicht betroffen ist und in vollem Umfang besteht. Weitere Fragen beantworten wir Ihnen gerne unter opensource@pearl.de.

GNU GENERAL PUBLIC LICENSE
Version 2, June 1991

Copyright (C) 1989, 1991 Free Software Foundation, Inc.,
51 Franklin Street, Fifth Floor, Boston, MA 02110-1301 USA
Everyone is permitted to copy and distribute verbatim copies
of this license document, but changing it is not allowed.

Preamble

The licenses for most software are designed to take away your freedom to share and change it. By contrast, the GNU General Public License is intended to guarantee your freedom to share and change free software—to make sure the software is free for all its users. This General Public License applies to most of the Free Software Foundation's software and to any other program whose authors commit to using it. (Some other Free Software Foundation software is covered by the GNU Lesser General Public License instead.) You can apply it to your programs, too.

When we speak of free software, we are referring to freedom, not price. Our General Public Licenses are designed to make sure that you have the freedom to distribute copies of free software (and charge for this service if you wish), that you receive source code or can get it if you want it, that you can change the software or use pieces of it in new free programs; and that you know you can do these things.

To protect your rights, we need to make restrictions that forbid anyone to deny you these rights or to ask you to surrender the rights. These restrictions translate to certain responsibilities for you if you distribute copies of the software, or if you modify it.

For example, if you distribute copies of such a program, whether gratis or for a fee, you must give the recipients all the rights that you have. You must make sure that they, too, receive or can get the source code. And you must show them these terms so they know their rights.

We protect your rights with two steps: (1) copyright the software, and (2) offer you this license which gives you legal permission to copy, distribute and/or modify the software.

Also, for each author's protection and ours, we want to make certain that everyone understands that there is no warranty for this free software. If the software is modified by someone else and passed on, we want its recipients to know that what they have is not the original, so that any problems introduced by others will not reflect on the original authors' reputations.

Finally, any free program is threatened constantly by software patents. We wish to avoid the danger that redistributors of a free program will individually obtain patent licenses, in effect making the program proprietary. To prevent this, we have made it clear that any patent must be licensed for everyone's free use or not licensed at all.

The precise terms and conditions for copying, distribution and modification follow.

GNU GENERAL PUBLIC LICENSE TERMS AND CONDITIONS FOR COPYING, DISTRIBUTION AND MODIFICATION

0. This License applies to any program or other work which contains a notice placed by the copyright holder saying it may be distributed under the terms of this General Public License. The "Program", below, refers to any such program or work, and a "work based on the Program" means either the Program or any derivative work under copyright law: that is to say, a work containing the Program or a portion of it, either verbatim or with modifications and/or translated into another language. (Hereinafter, translation is included without limitation in the term "modification".) Each licensee is addressed as "you".

Activities other than copying, distribution and modification are not covered by this License; they are outside its scope. The act of running the Program is not restricted, and the output from the Program is covered only if its contents constitute a work based on the Program (independent of having been made by running the Program). Whether that is true depends on what the Program does.

1. You may copy and distribute verbatim copies of the Program's source code as you receive it, in any medium, provided that you conspicuously and appropriately publish on each copy an appropriate copyright notice and disclaimer of warranty; keep intact all the notices that refer to this License and to the absence of any warranty; and give any other recipients of the Program a copy of this License along with the Program. You may charge a fee for the physical act of transferring a copy, and you may at your option offer warranty protection in exchange for a fee.

2. You may modify your copy or copies of the Program or any portion of it, thus forming a work based on the Program, and copy and distribute such modifications or work under the terms of Section 1 above, provided that you also meet all of these conditions:

- a) You must cause the modified files to carry prominent notices stating that you changed the files and the date of any change.
- b) You must cause any work that you distribute or publish, that in whole or in part contains or is derived from the Program or any part thereof, to be licensed as a whole at no charge to all third parties under the terms of this License.

c) If the modified program normally reads commands interactively when run, you must cause it, when started running for such interactive use in the most ordinary way, to print or display an announcement including an appropriate copyright notice and a notice that there is no warranty (or else, saying that you provide a warranty) and that users may redistribute the program under these conditions, and telling the user how to view a copy of this License. (Exception: if the Program itself is interactive but does not normally print such an announcement, your work based on the Program is not required to print an announcement.)

These requirements apply to the modified work as a whole. If identifiable sections of that work are not derived from the Program, and can be reasonably considered independent and separate works in themselves, then this License, and its terms, do not apply to those sections when you distribute them as separate works. But when you distribute the same sections as part of a whole which is a work based on the Program, the distribution of the whole must be on the terms of this License, whose permissions for other licensees extend to the entire whole, and thus to each and every part regardless of who wrote it.

Thus, it is not the intent of this section to claim rights or contest your rights to work written entirely by you; rather, the intent is to exercise the right to control the distribution of derivative or collective works based on the Program.

In addition, mere aggregation of another work not based on the Program with the Program (or with a work based on the Program) on a volume of a storage or distribution medium does not bring the other work under the scope of this License.

3. You may copy and distribute the Program (or a work based on it, under Section 2) in object code or executable form under the terms of Sections 1 and 2 above provided that you also do one of the following:

- a) Accompany it with the complete corresponding machine-readable source code, which must be distributed under the terms of Sections 1 and 2 above on a medium customarily used for software interchange; or,
- b) Accompany it with a written offer, valid for at least three years, to give any third party, for a charge no more than your cost of physically performing source distribution, a complete machine-readable copy of the corresponding source code, to be distributed under the terms of Sections 1 and 2 above on a medium customarily used for software interchange; or,
- c) Accompany it with the information you received as to the offer to distribute corresponding source code. (This alternative is allowed only for noncommercial distribution and only if you received the program in object code or executable form with such an offer, in accord with Subsection b above.)

The source code for a work means the preferred form of the work for making modifications to it. For an executable work, complete source code means all the source code for all modules it contains, plus any associated interface definition files, plus the scripts used to control compilation and installation of the executable. However, as a special exception, the source code distributed need not include anything that is normally distributed (in either source or binary form) with the major components (compiler, kernel, and so on) of the operating system on which the executable runs, unless that component itself accompanies the executable.

If distribution of executable or object code is made by offering access to copy from a designated place, then offering equivalent access to copy the source code from the same place counts as distribution of the source code, even though third parties are not compelled to copy the source along with the object code.

4. You may not copy, modify, sublicense, or distribute the Program except as expressly provided under this License. Any attempt otherwise to copy, modify, sublicense or distribute the Program is void, and will automatically terminate your rights under this License. However, parties who have received copies, or rights, from you under this License will not have their licenses terminated so long as such parties remain in full compliance.
5. You are not required to accept this License, since you have not signed it. However, nothing else grants you permission to modify or distribute the Program or its derivative works. These actions are prohibited by law if you do not accept this License. Therefore, by modifying or distributing the Program (or any work based on the Program), you indicate your acceptance of this License to do so, and all its terms and conditions for copying, distributing or modifying the Program or works based on it.
6. Each time you redistribute the Program (or any work based on the Program), the recipient automatically receives a license from the original licensor to copy, distribute or modify the Program subject to these terms and conditions. You may not impose any further restrictions on the recipients' exercise of the rights granted herein. You are not responsible for enforcing compliance by third parties to this License.
7. If, as a consequence of a court judgment or allegation of patent infringement or for any other reason (not limited to patent issues), conditions are imposed on you (whether by court order, agreement or otherwise) that contradict the conditions of this License, they do not excuse you from the conditions of this License. If you cannot distribute so as to satisfy simultaneously your obligations under this License and any other pertinent obligations, then as a consequence you may not distribute the Program at all. For example, if a patent license would not permit royalty-free redistribution of the Program by all those who receive copies directly or indirectly through you, then the only way you could satisfy both it and this License would be to refrain entirely from distribution of the Program.

If any portion of this section is held invalid or unenforceable under any particular circumstance, the balance of the section is intended to apply and the section as a whole is intended to apply in other circumstances.

It is not the purpose of this section to induce you to infringe any patents or other property right claims or to contest validity of any such claims; this section has the sole purpose of protecting the integrity of the free software distribution system, which is implemented by public license practices. Many people have made generous contributions to the wide range of software distributed through that system in reliance on consistent application of that system; it is up to the author/donor to decide if he or she is willing to distribute software through any other system and a licensee cannot impose that choice.

This section is intended to make thoroughly clear what is believed to be a consequence of the rest of this License.

8. If the distribution and/or use of the Program is restricted in certain countries either by patents or by copyrighted interfaces, the original copyright holder who places the Program under this License may add an explicit geographical distribution limitation excluding those countries, so that distribution is permitted only in or among countries not thus excluded. In such case, this License incorporates the limitation as if written in the body of this License.
 9. The Free Software Foundation may publish revised and/or new versions of the General Public License from time to time. Such new versions will be similar in spirit to the present version, but may differ in detail to address new problems or concerns.
- Each version is given a distinguishing version number. If the Program specifies a version number of this License which applies to it and "any later version", you have the option of following the terms and conditions either of that version or of any later version published by the Free Software Foundation. If the Program does not specify a version number of this License, you may choose any version ever published by the Free Software Foundation.
10. If you wish to incorporate parts of the Program into other free programs whose distribution conditions are different, write to the author to ask for permission. For software which is copyrighted by the Free Software Foundation, write to the Free Software Foundation; we sometimes make exceptions for this. Our decision will be guided by the two goals of preserving the free status of all derivatives of our free software and of promoting the sharing and reuse of software generally.

NO WARRANTY

11. BECAUSE THE PROGRAM IS LICENSED FREE OF CHARGE, THERE IS NO WARRANTY FOR THE PROGRAM, TO THE EXTENT PERMITTED BY APPLICABLE LAW. EXCEPT WHEN OTHERWISE STATED IN WRITING THE COPYRIGHT HOLDERS AND/OR OTHER PARTIES PROVIDE THE PROGRAM "AS IS"

WITHOUT WARRANTY OF ANY KIND, EITHER EXPRESSED OR IMPLIED, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. THE ENTIRE RISK AS TO THE QUALITY AND PERFORMANCE OF THE PROGRAM IS WITH YOU. SHOULD THE PROGRAM PROVE DEFECTIVE, YOU ASSUME THE COST OF ALL NECESSARY SERVICING, REPAIR OR CORRECTION.

12. IN NO EVENT UNLESS REQUIRED BY APPLICABLE LAW OR AGREED TO IN WRITING WILL ANY COPYRIGHT HOLDER, OR ANY OTHER PARTY WHO MAY MODIFY AND/OR REDISTRIBUTE THE PROGRAM AS PERMITTED ABOVE, BE LIABLE TO YOU FOR DAMAGES, INCLUDING ANY GENERAL, SPECIAL, INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES ARISING OUT OF THE USE OR INABILITY TO USE THE PROGRAM (INCLUDING BUT NOT LIMITED TO LOSS OF DATA OR DATA BEING RENDERED INACCURATE OR LOSSES SUSTAINED BY YOU OR THIRD PARTIES OR A FAILURE OF THE PROGRAM TO OPERATE WITH ANY OTHER PROGRAMS), EVEN IF SUCH HOLDER OR OTHER PARTY HAS BEEN ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGES.

END OF TERMS AND CONDITIONS

How to Apply These Terms to Your New Programs

If you develop a new program, and you want it to be of the greatest possible use to the public, the best way to achieve this is to make it free software which everyone can redistribute and change under these terms.

To do so, attach the following notices to the program. It is safest to attach them to the start of each source file to most effectively convey the exclusion of warranty; and each file should have at least the "copyright" line and a pointer to where the full notice is found.

<one line to give the program's name and a brief idea of what it does.>
Copyright (C) <year> <name of author>

This program is free software; you can redistribute it and/or modify it under the terms of the GNU General Public License as published by the Free Software Foundation; either version 2 of the License, or (at your option) any later version.

This program is distributed in the hope that it will be useful, but WITHOUT ANY WARRANTY; without even the implied warranty of MERCHANTABILITY or FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. See the GNU General Public License for more details.

You should have received a copy of the GNU General Public License along with this program; if not, write to the Free Software Foundation, Inc., 51 Franklin Street, Fifth Floor, Boston, MA 02110-1301 USA.

Also add information on how to contact you by electronic and paper mail.

If the program is interactive, make it output a short notice like this when it starts in an interactive mode:

Gnomovision version 69, Copyright (C) year name of author Gnomovision comes with ABSOLUTELY NO WARRANTY; for details type `show w'. This is free software, and you are welcome to redistribute it under certain conditions; type `show c' for details.

The hypothetical commands `show w' and `show c' should show the appropriate parts of the General Public License. Of course, the commands you use may be called something other than `show w' and `show c'; they could even be mouse-clicks or menu items--whatever suits your program.

You should also get your employer (if you work as a programmer) or your school, if any, to sign a "copyright disclaimer" for the program, if necessary. Here is a sample; alter the names:

Yoyodyne, Inc., hereby disclaims all copyright interest in the program `Gnomovision' (which makes passes at compilers) written by James Hacker.

<signature of Ty Coon>, 1 April 1989
Ty Coon, President of Vice

This General Public License does not permit incorporating your program into proprietary programs. If your program is a subroutine library, you may consider it more useful to permit linking proprietary applications with the library. If this is what you want to do, use the GNU Lesser General Public License instead of this License.

Kundenservice: 07631 / 360 – 350

Importiert von:

PEARL.GmbH | PEARL-Straße 1–3 | D-79426 Buggingen

© REV1 – 13.12.2019 – FE//GH

Chauffage mural infrarouge connecté

compatible Amazon Alexa et Google Assistant

Mode d'emploi



Table des matières

Votre nouveau chauffage mural infrarouge	4
Contenu	4
Variantes du produit	4
Consignes préalables	5
Consignes de sécurité générales	6
Consignes importantes pour le traitement des déchets	8
Déclaration de conformité	8
Description du produit	9
Mise en marche	10
Montage	10
Alimentation	10
Utilisation	11
Allumage	11
Éteindre	11
Régler la température voulue	11
Application	11
Installer l'application	11
Inscription	12
Adresse e-mail	12
Par téléphone	12
Connecter le chauffage mural infrarouge à l'application	13
Aperçu de l'application	15
Page de commandes du chauffage mural infrarouge	16
Allumer/Éteindre le mode Veille	17
Régler la température voulue	18
Régler le minuteur d'arrêt	18
Planning	18
Planning	18
Activer / Désactiver le planning	20
Supprimer un planning	20
Réglages de l'appareil	20
Effacer le compte de l'application	21
Commande vocale	21

Amazon Alexa	21
Google Home-App.....	22
Liste de commandes vocales	23
Nettoyage.....	23
Dépannage.....	23
Protection des données	23
Caractéristiques techniques	25
Contrat de licence logiciel libre	25

Votre nouveau chauffage mural infrarouge

Chère cliente, cher client,

Nous vous remercions d'avoir choisi ce chauffage mural infrarouge. Réchauffez-vous agréablement grâce à la chaleur infrarouge. Vous pouvez même régler une température de consigne pour profiter d'un climat constant. Contrôlez le chauffage par application ou par commande vocale.

Afin d'utiliser au mieux votre nouveau produit, veuillez lire attentivement ce mode d'emploi et respecter les consignes et astuces suivantes.

Contenu

- Chauffage mural infrarouge
- Matériel de montage
- Mode d'emploi

Variantes du produit

NX6202 : Chauffage mural infrarouge 600 W EHZ-600.ir

NX6203 : Chauffage mural infrarouge 1200 W EHZ-1000.ir

Application recommandée

L'utilisation du produit par application ou commande vocale requiert une application capable d'établir une connexion entre le chauffage et votre appareil mobile. Nous recommandons l'application gratuite **Smart Life**.



Smart Life :
*Scannez le code QR pour accéder à une vue d'ensemble des autres produits **Smart Life**.*

Consignes préalables

- Cet appareil n'est pas conçu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.
- Surveillez les enfants pour vous assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.
- Le nettoyage et l'entretien de l'appareil ne doivent pas être effectués par des enfants.
- Maintenez l'appareil et le câble d'alimentation hors de portée des enfants.
- Cet appareil ne doit pas être utilisé avec un sélecteur de programme, un programmateur, un autre système de commande à distance ou tout autre dispositif permettant de l'allumer automatiquement. Pour cause, il y a un risque d'incendie si l'appareil est couvert ou mal installé.
- Ne laissez jamais l'appareil fonctionner sans surveillance.
- Ne placez pas l'appareil directement sous une prise murale.
- N'utilisez pas l'appareil à proximité directe d'une baignoire, d'une douche, d'un bassin ou d'une piscine.
- Attention : Certaines parties de l'appareil peuvent devenir très chaudes et causer des brûlures. Il est conseillé d'observer une attention particulière en présence d'enfants ou d'autres personnes nécessitant une protection.
- Ne placez pas l'appareil à proximité de rideaux ou de tout autre matériau inflammable. Risque d'incendie !
- Éloignez de l'appareil les matières ou les gaz hautement inflammables.
- N'introduisez pas de corps étrangers dans les ouvertures de l'appareil : risque d'électrocution et d'endommagement de l'appareil.

- N'utilisez pas l'appareil dans des pièces présentant un risque d'incendie (p. ex. hangars à bois).
- N'utilisez l'appareil de chauffage que lorsque le câble d'alimentation est complètement déroulé.
- Placez le câble d'alimentation de façon à ne pas trébucher dessus.
- Ne faites pas passer le câble d'alimentation sur les parties chaudes de l'appareil pendant le fonctionnement.
- N'enroulez jamais le câble d'alimentation autour de l'appareil.
- Si vous n'utilisez pas l'appareil pendant une période prolongée, débranchez la fiche secteur !
- Le boîtier peut devenir très chaud pendant un fonctionnement prolongé. Installez l'appareil de telle manière qu'il vous est impossible de le toucher accidentellement.
- Cet appareil convient pour des pièces bien isolées ou pour un usage occasionnel uniquement.

Consignes de sécurité générales



AVERTISSEMENT : Afin d'éviter une surchauffe de l'appareil, ne le couvrez pas.

- Ce mode d'emploi vous permet de vous familiariser avec le fonctionnement du produit. Conservez précieusement ce mode d'emploi afin de pouvoir le consulter en cas de besoin. Transmettez-le le cas échéant à l'utilisateur suivant.
- Pour connaître les conditions de garantie, veuillez contacter votre revendeur. Veuillez également tenir compte des conditions générales de vente !
- Veuillez à utiliser le produit uniquement comme indiqué dans la notice. Une mauvaise utilisation peut endommager le produit ou son environnement.
- Cet appareil n'est pas conçu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.
- Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter tout danger. N'utilisez pas l'appareil tant que la réparation n'a pas été effectuée.
- Conservez le produit hors de la portée et de la vue des enfants.
- N'utilisez pas l'appareil à d'autres fins que celle pour laquelle il est conçu.
- Respectez les consignes de sécurité pendant l'utilisation.

- Vérifiez le bon état de l'appareil, de ses câbles et de ses accessoires avant chaque utilisation. N'utilisez pas l'appareil s'il présente des traces visibles d'endommagement.
- N'utilisez l'appareil qu'avec une prise secteur domestique. Vérifiez que la tension secteur indiquée sur la plaque signalétique correspond à celle de votre alimentation secteur.
- Ne branchez pas l'appareil à une prise sur laquelle d'autres appareils sont déjà branchés.
- La fiche du câble d'alimentation peut se réchauffer en cours de fonctionnement. Si la fiche du câble d'alimentation n'est pas fermement enfoncée dans la prise, elle risque de surchauffer et de déformer la fiche. Si votre prise murale est défectueuse, faites-la examiner par un professionnel.
- Veillez à ce que le câble ne soit pas écrasé ou tiré sur des arêtes vives ou des surfaces chaudes. N'utilisez pas le câble pour transporter l'appareil.
- Ne posez pas le câble d'alimentation sous un tapis.
- Si le câble d'alimentation de votre appareil est endommagé, vous devez le faire remplacer par un professionnel agréé, afin d'éviter tout risque pour votre sécurité.
- Débranchez l'appareil après chaque utilisation, en cas de dysfonctionnement pendant l'utilisation, avant chaque nettoyage de l'appareil.
- Ne débranchez jamais la fiche avec des mains mouillées ou en tirant sur le câble.
- N'utilisez pas l'appareil avec une rallonge électrique, car cela pourrait provoquer une surchauffe et un risque d'incendie. S'il est nécessaire d'utiliser un câble de rallonge, assurez-vous que cette dernière convient pour une charge d'au moins 800 W.
- Cet appareil est conçu pour un usage domestique ou autre usage similaire uniquement. Il ne doit pas être employé à des fins publicitaires.
- Cet appareil est conçu pour une utilisation en intérieur uniquement.
- Veillez à ce que l'appareil soit placé de façon stable lors de l'utilisation et que le câble ne constitue un obstacle sur lequel on pourrait trébucher.
- N'utilisez jamais l'appareil s'il présente un dysfonctionnement, s'il a été plongé dans l'eau, s'il est tombé ou a été endommagé d'une autre manière.
- Le démontage ou la modification du produit affecte sa sécurité. Attention : risque de blessures !
- Toute modification ou réparation de l'appareil ou de ses accessoires doit être effectuée exclusivement par le fabricant ou par un spécialiste dûment autorisé.
- Veillez à ce que le produit soit alimenté par une prise facilement accessible afin de pouvoir débrancher l'appareil rapidement en cas d'urgence.
- Aucune garantie ne pourra être appliquée en cas de mauvaise utilisation.
- Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dégâts matériels ou dommages (physiques ou moraux) dus à une mauvaise utilisation et/ou au non-respect des consignes de sécurité.
- Sous réserve de modification et d'erreur.

Consignes importantes pour le traitement des déchets

Cet appareil électronique ne doit PAS être jeté dans la poubelle de déchets ménagers. Pour l'enlèvement approprié des déchets, veuillez vous adresser aux points de ramassage publics de votre municipalité. Les détails concernant l'emplacement d'un tel point de ramassage et des éventuelles restrictions de quantité existantes par jour/mois/année, ainsi que sur des frais éventuels de collecte, sont disponibles dans votre municipalité.



Déclaration de conformité

La société PEARL.GmbH déclare ces produits NX-6202 et NX-6203 conformes aux directives actuelles suivantes du Parlement Européen : 2011/65/UE, relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques, 2014/30/UE, concernant la compatibilité électromagnétique, 2014/35/UE, concernant la mise à disposition sur le marché du matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension, et 2014/53/UE, concernant la mise à disposition sur le marché d'équipements radioélectriques.

Kurtasz, A.

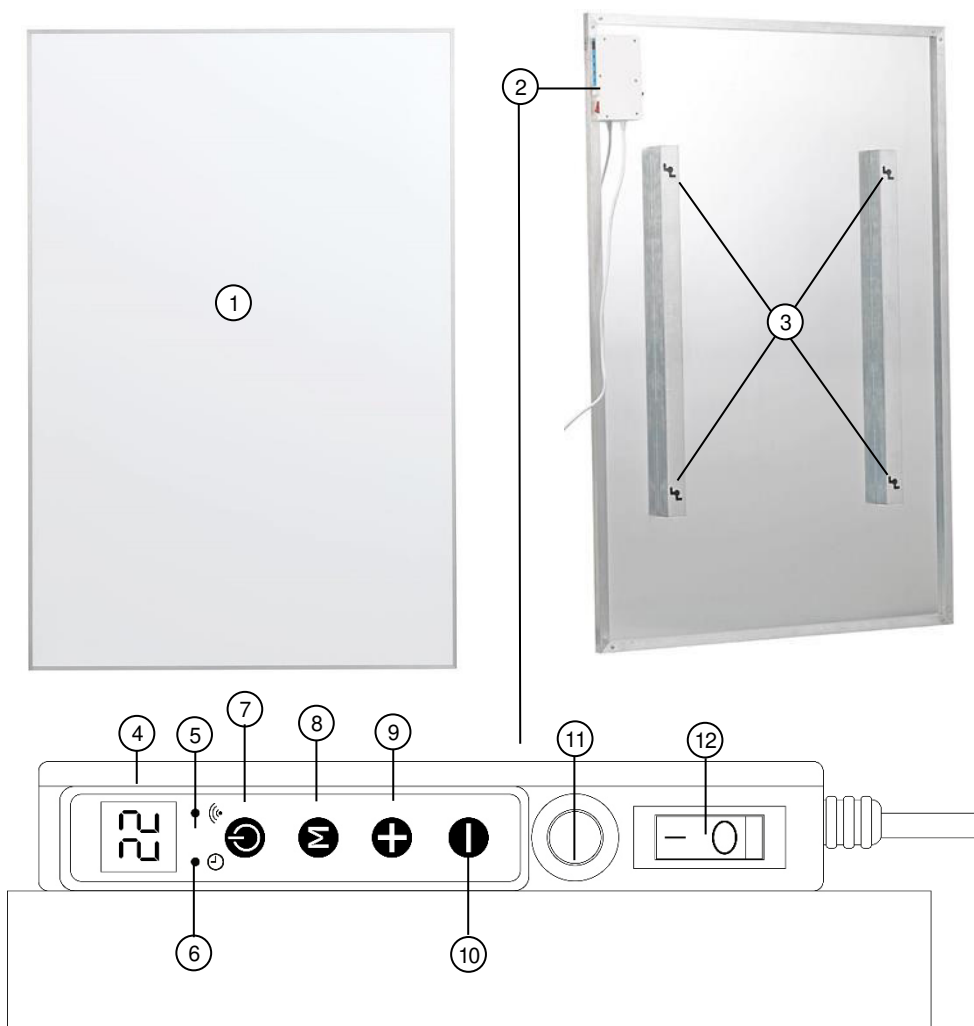
Service Qualité

Dipl. Ing. (FH) Andreas Kurtasz

La déclaration de conformité complète du produit est disponible en téléchargement à l'adresse <https://www.pearl.fr/support/notices> ou sur simple demande par courriel à qualite@pearl.fr.



Description du produit



- | | | | |
|----|----------------------|-----|---------------------------|
| 1. | Surface infrarouge | 7. | Touche Standby |
| 2. | Panneau de commande | 8. | Touche Mode |
| 3. | Œillet de suspension | 9. | Touche + |
| 4. | Écran | 10. | Touche - |
| 5. | LED de statut wifi | 11. | Capteur de température |
| 6. | LED Minuteur | 12. | Interrupteur Marche/Arrêt |

Mise en marche

Montage

1. Mesurez la distance entre les œillets d'accroche à l'arrière du chauffage et marquez 4 trous sur le mur à la hauteur où vous souhaitez accrocher le chauffage. Aidez-vous d'un niveau à bulle si nécessaire afin que votre chauffage soit bien droit. Veillez à respecter une distance de 20 cm minimum entre le sol et le bas du chauffage.



ATTENTION !

Assurez-vous qu'aucun câble ou conduit ne passe à l'endroit où vous avez choisi de percer. Cela pourrait causer des blessures physiques et/ou des dommages matériels !

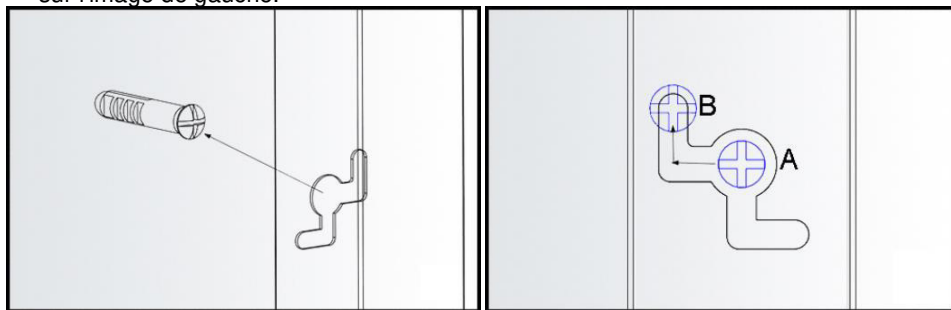
2. Percez des trous aux endroits marqués. Insérez une cheville dans chaque trou.



NOTE :

Veillez noter que le matériel fourni pour le montage mural peut ne pas correspondre au matériau de l'endroit où vous souhaitez fixer le support. Vous trouverez un matériel de fixation approprié dans une quincaillerie ou un magasin d'outillage, par exemple.

3. Placez une cheville dans chaque trou.
4. À l'aide des vis, accrochez votre chauffage mural infrarouge au mur. Pour ce faire, insérez d'abord les vis dans les orifices au milieu de l'œillet d'accroche comme indiqué sur l'image de gauche.



5. Déplacez ensuite le chauffage mural infrarouge horizontalement et verticalement afin que les vis glissent le long des guides de la position A à la position B, comme indiqué sur l'image de droite.



NOTE :

Si vous n'avez aucune expérience dans les travaux de montage, faites effectuer le montage par un spécialiste.

Alimentation

Branchez le câble d'alimentation à une prise murale appropriée.

**NOTE :**

*Si vous souhaitez utiliser votre chauffage mural avec l'application, vous devez télécharger celle-ci et la connecter au chauffage. Vous trouverez une description détaillée de ce sujet dans le chapitre **App**.*

Utilisation

Allumage

1. Allumez le chauffage mural infrarouge en plaçant l'interrupteur marche/arrêt en position « I ». L'interrupteur Marche/Arrêt brille en orange.
2. Appuyez sur la touche Standby. Un signal sonore retentit, l'écran brille et affiche la température ambiante actuelle. Votre chauffage mural infrarouge s'allume dans le dernier mode utilisé.

Éteindre

1. Placez l'interrupteur marche/arrêt en position **0**.
2. Si nécessaire, débranchez le câble d'alimentation de la prise.

Régler la température voulue

Vous pouvez régler la température voulue à l'aide des touches +/- . Elle s'affiche à l'écran en clignotant brièvement. Ensuite, la température affichée est à nouveau celle mesurée dans la pièce. Votre chauffage mural infrarouge maintient la température voulue dans la pièce jusqu'à ce que vous l'éteigniez.

Application

**NOTE :**

L'application est continuellement améliorée. Par conséquent, il est possible que la description de l'application de ce mode d'emploi ne corresponde pas à la version de l'application la plus récente.

Installer l'application

Pour l'utilisation par application ou commande vocale, vous avez besoin d'une application capable d'établir une connexion entre votre chauffage mural infrarouge et votre appareil mobile. Nous recommandons l'application gratuite **Smart Life**. Recherchez-la dans Google Play Store (Android) ou dans l'App Store (iOS). Ou scannez le code QR. Installez l'application sur votre appareil mobile.



Inscription

Si vous ne disposez pas d'un compte **Smart Life**, vous devrez vous en créer un. Votre inscription sur l'application peut se faire avec votre adresse e-mail ou votre numéro de téléphone portable.

Adresse e-mail

3. Ouvrez l'application **Smart Life**. Autorisez, si nécessaire, l'envoi de notifications.
4. Appuyez sur **S'inscrire**.
5. Lisez bien la politique de confidentialité. Appuyez ensuite sur **Accepter**.
6. Dans le premier champ, saisissez votre pays.
7. Veuillez saisir votre adresse e-mail dans le deuxième champ.
8. Appuyez sur **Demander un code**. Un e-mail de confirmation est envoyé à l'adresse enregistrée.
9. Dans votre boîte de réception, recherchez un e-mail **Smart Life**. Dans un délai d'une minute, saisissez le code de confirmation reçu par e-mail dans l'application.



NOTE :

Si l'e-mail n'apparaît pas dans votre boîte de réception, recherchez-le dans la boîte de courrier indésirable/SPAM.

10. Saisissez un mot de passe pour votre compte. Le mot de passe doit être composé de 6 à 20 caractères et d'au moins une lettre et un chiffre.
11. Dans le message de succès, appuyez sur **Terminer**. Vous accédez à la page d'accueil de l'application (onglet **Ma famille**).

Par téléphone

1. Ouvrez l'application **Smart Life**. Autorisez, si nécessaire, l'envoi de notifications.
2. Appuyez sur **S'inscrire**.
3. Lisez bien la politique de confidentialité. Appuyez ensuite sur **Accepter**.
4. Dans le premier champ, saisissez votre pays.
5. Dans le deuxième champ, saisissez votre numéro de téléphone mobile complet.



EXEMPLE :

Saisissez votre numéro de téléphone au format de l'exemple suivant :
0173XXXXXXXX (et non +49173 XXXXXXXX ou 173 XXXXXXXX).

6. Appuyez sur **Demander un code**. Un SMS de confirmation est envoyé à votre numéro de téléphone.
7. Dans les minutes qui suivent, entrez le code de confirmation du SMS dans l'application.
8. Saisissez un mot de passe pour votre compte. Le mot de passe doit être composé de 6 à 20 caractères et d'au moins une lettre et un chiffre.
9. Dans le message de succès, appuyez sur **Terminer**. Vous accédez à la page d'accueil de l'application (onglet **Ma famille**).

Connecter le chauffage mural infrarouge à l'application



NOTE :

Votre chauffage mural infrarouge peut être connecté uniquement à un réseau de 2,4 GHz.

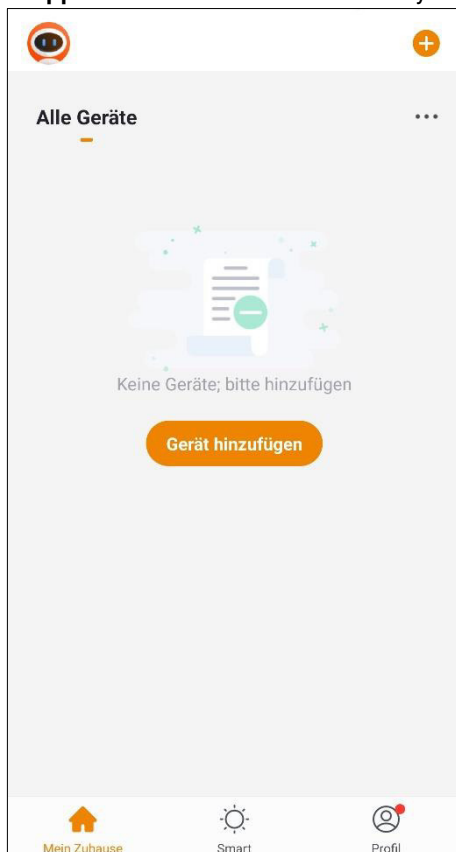
1. Connectez votre appareil mobile au réseau 2,4 GHz auquel votre chauffage mural infrarouge doit aussi être connecté.



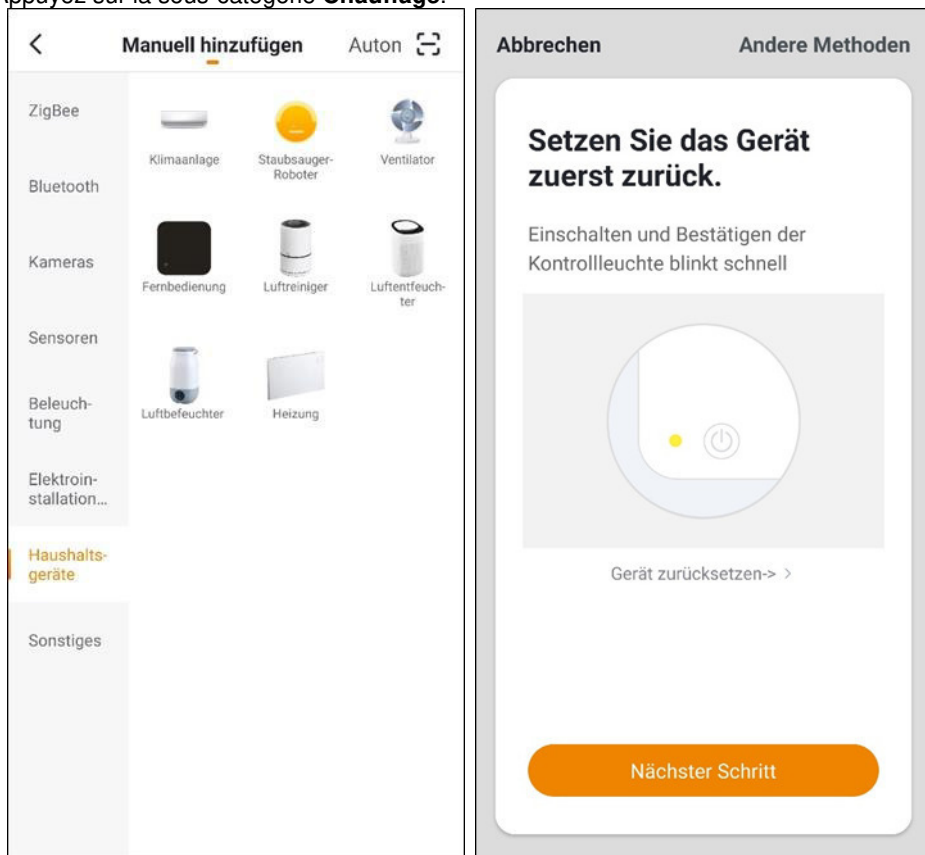
NOTE :

Les réseaux 5 GHz sont généralement repérables grâce à la mention "5G" accolée au nom du réseau.

2. Ouvrez l'application **Smart Life**.
3. Connectez-vous. Vous accédez alors à l'onglet Ma page d'accueil.
4. Appuyez sur **Ajouter un appareil** ou en haut à droite sur le symbole +.



5. Dans la barre des tâches gauche, appuyez sur la catégorie **Appareils électroménagers**.
6. Appuyez sur la sous-catégorie **Chauffage**.



7. Allumez votre chauffage mural infrarouge. Si vous n'êtes pas encore connecté à un réseau wifi, le voyant de statut wifi clignote. Sinon il brille.
8. Maintenez la **touche Mode** enfoncée jusqu'à ce que vous entendiez un bip. La LED de statut wifi se met à clignoter rapidement. Dans l'application, cliquez sur en bas sur **Étape suivante**.
9. Saisissez le mot de passe du réseau 2,4 GHz auquel votre chauffage doit être connecté. Appuyez sur l'icône d'œil pour afficher ou non le mot de passe.

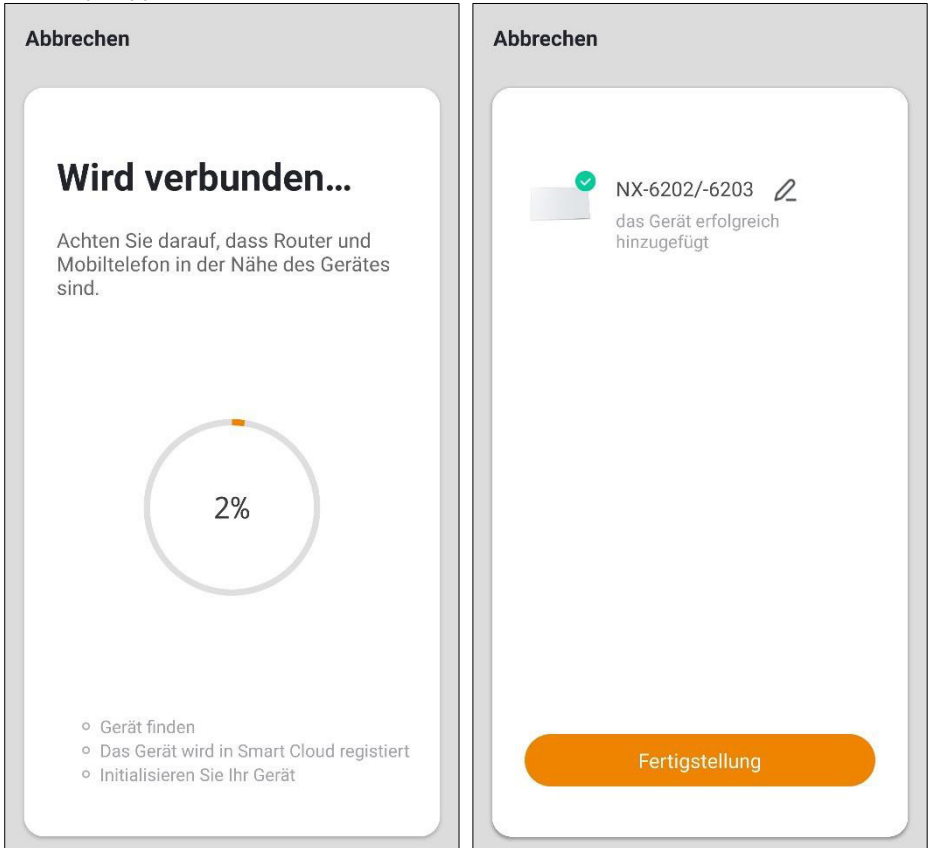


NOTE :

Par défaut, le réseau wifi choisi correspond à celui auquel votre appareil mobile est connecté. Si vous souhaitez connecter votre chauffage à un autre réseau wifi, cliquez sur **Modifier le réseau**. Sélectionnez le réseau souhaité dans les


paramètres wifi de votre appareil mobile. Revenez ensuite à l'application et entrez le mot de passe wifi requis.



10. Appuyez sur **OK**. L'application établit désormais une connexion à votre chauffage. Si la connexion a été établie, la LED de statut wifi de votre chauffage mural infrarouge brille en continu. Pour terminer l'installation, appuyez sur **Terminé** dans le message de réussite qui apparaît.



Aperçu de l'application

L'application est divisée en trois onglets : **Ma famille - Scénario - Profil**

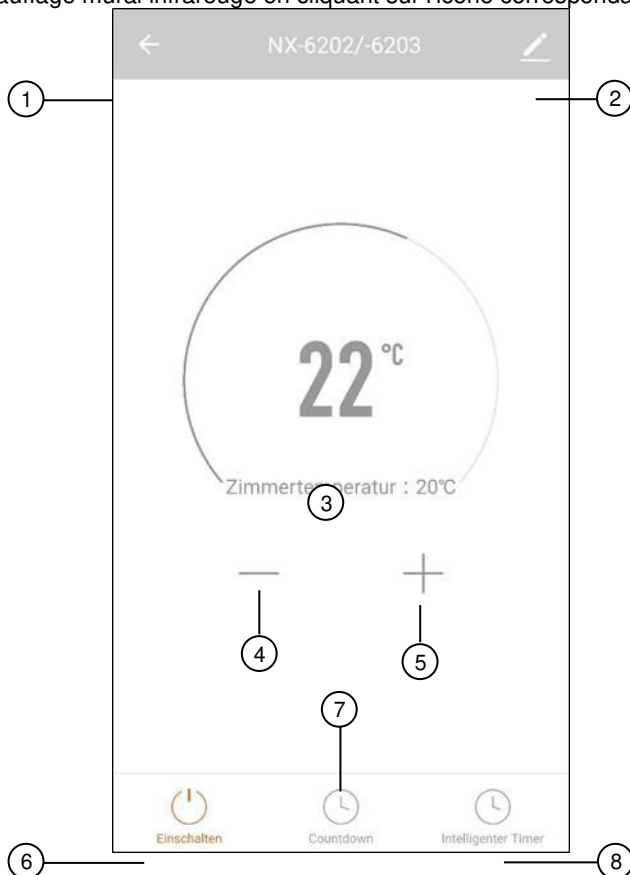
	Ma famille	Liste des appareils
		Liste de pièces

		Ajouter un appareil
		Informations météo basées sur le lieu
	Scénario	Créer / modifier / activer / désactiver les actions automatiques (scénarios)
	Profil	Gestion des familles
		Commandes utilisateur
		Messages d'application pour déclenchements, alarmes déclenchées, etc. (Centre de messagerie)
		Centre d'aide
		Réglage des notifications / accès de tiers (Réglages)

Page de commandes du chauffage mural infrarouge

1. Dans la liste des appareils (onglet Mon domicile), appuyez sur le chauffage mural infrarouge. La page de commandes est affichée.

2. Gérez le chauffage mural infrarouge en cliquant sur l'icône correspondante.



- | | |
|---|------------------------------------|
| 1. Vous retournez à l' onglet Mon domicile . | 5. Augmenter la température voulue |
| 2. Réglages de l'appareil | 6. Veille Marche/Arrêt |
| 3. Affichage de la température actuelle et de la température voulue | 7. Régler le minuteur d'arrêt |
| 4. Réduire la température voulue | 8. Programmer un planning |

Allumer/Éteindre le mode Veille

Pour gérer votre chauffage mural infrarouge par application, allumez-le dans un premier temps comme décrit dans le chapitre **Utilisation, Allumer**.

1. Pour arrêter le mode Veille et activer le chauffage mural infrarouge, appuyez en bas à gauche de la page d'accueil sur l'icône **Allumer**.

2. Pour remettre votre chauffage mural infrarouge en mode Veille, appuyez à nouveau sur l'icône **Allumer**.

Régler la température voulue

Pour régler la température voulue de votre chauffage mural infrarouge, appuyez plusieurs fois sur + ou - jusqu'à ce que la température souhaitée s'affiche.

Régler le minuteur d'arrêt

À l'aide du minuteur d'arrêt, vous pouvez laisser fonctionner le chauffage mural infrarouge pendant un temps donné à l'issue duquel il s'éteint lui-même. C'est idéal, par exemple, au coucher. Procédez comme suit pour programmer le minuteur d'arrêt :

1. Appuyez sur l'icône **Compte à rebours** au bas de la page d'accueil.
2. Sélectionnez le laps de temps entre 1 et 6 heures.
3. Appuyez sur **OK**. Le temps restant s'affiche désormais sur la page d'accueil à la place de l'icône de Compte à rebours.
4. Pour quitter le minuteur d'arrêt, appuyez à nouveau sur l'icône **Compte à rebours** et sélectionnez **Terminer**.

Planning

Déterminez quels jours et à quelles heures vous souhaitez allumer ou éteindre votre chauffage mural infrarouge automatiquement.

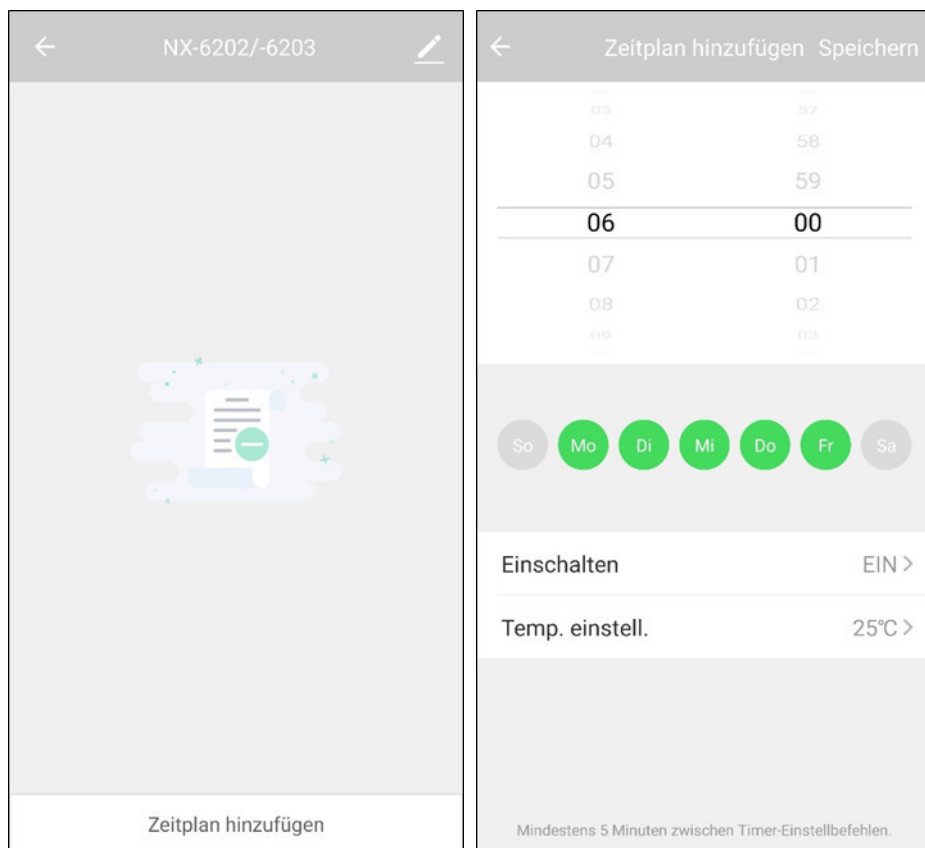


NOTE :

Votre chauffage mural infrarouge doit se trouver en mode Veille, l'interrupteur Marche/Arrêt doit être en position I.

Planning

1. Appuyez sur l'icône **Minuteur intelligent** à droite au bas de la page d'accueil.
2. Appuyez en bas sur **Ajouter un planning**.



3. Déterminez l'heure à laquelle l'action doit être réalisée (allumer ou éteindre).
4. Appuyez ensuite sur les jours pour lesquels le planning doit s'appliquer.



NOTE :

Les jours sélectionnés sont marqués en vert. En appuyant à nouveau sur le jour, vous annulez la sélection.

5. Appuyez en-dessous sur **Appliquer**. Sélectionnez ensuite si votre chauffage doit être allumé ou éteint en appuyant sur **Activé** ou **Désactivé**. Appuyez ensuite sur **OK**.
6. Si vous avez sélectionné l'option **Activé**, appuyez ensuite en-dessous sur **Régler la temp.** et choisissez la température à laquelle votre chauffage mural infrarouge doit chauffer. Appuyez ensuite sur **OK**.
7. Appuyez en haut à droite sur **Sauvegarder**. Le planning est automatiquement activé une fois créé.

8. Répétez si nécessaire les étapes 2 - 6 jusqu'à ce que vous ayez programmé tous les horaires de mise en service.

Activer / Désactiver le planning

Dans la liste des plannings, appuyez sur le bouton à côté du planning que vous souhaitez activer ou désactiver.

- Bouton gauche, gris : le planning est désactivé
- Interrupteur droit, orange : le planning est activé

Supprimer un planning

1. Ouvrez la liste des plannings.
2. Faites un appui long sur le planning souhaité, jusqu'à ce que la fenêtre de sélection s'affiche.
3. Appuyez sur **OK**. Le planning disparaîtra alors de la liste.

Réglages de l'appareil

Afficher le menu des paramètres en cliquant sur l'icône correspondante en haut à droite sur la page d'accueil.



Vous avez accès aux options suivantes dans le menu de réglage :

Point de menu	Fonction
(icône des appareils/nom)	Modifier le nom, l'icône et l'emplacement du chauffage mural infrarouge
Informations sur l'appareil	Identifiant virtuel & fuseau horaire
Scénario immédiat et automatisation	Indique les appareils liés et les actions connectées
Permettre le contrôle par un fournisseur tiers	Instruction pour la gestion par commande vocale
Message hors ligne	Avertissement lorsque l'appareil est hors ligne.
Partager un appareil	Partager l'accès au chauffage mural infrarouge avec d'autres utilisateurs de l'application
Créer un groupe	Connectez plusieurs appareils à un groupe pour les gérer ensemble
FAQ et retours	Afficher la FAQ et envoyer un feedback

Vérifier réseau	Vérifier la puissance du réseau
Vérifier la mise à jour du firmware	Mettre à jour le firmware
Supprimer l'appareil	Supprimer le chauffage mural infrarouge de l'application
Restaurer les paramètres par défaut	Réinitialiser les paramètres par défaut du chauffage mural infrarouge

Effacer le compte de l'application

1. Ouvrez l'onglet **Profil**.
2. Appuyez sur la flèche en haut à droite, à côté de votre adresse e-mail.
3. Appuyez sur l'élément de menu **Compte et sécurité**.
4. Appuyez sur l'élément de menu **Désactiver compte**.
5. Lisez bien l'écran d'informations. Confirmez le processus en appuyant sur **Confirmer**.
6. Appuyez ensuite sur **OK** ou **Confirmer**.
7. Vous êtes alors automatiquement déconnecté. Votre compte est définitivement supprimé à l'heure indiquée sur l'écran d'information.

Commande vocale

Amazon Alexa



NOTE :

L'utilisation du service Alexa Voice nécessite un haut-parleur approprié (p. ex. ZX1660, Echo Dot ou Echo) et un compte Amazon.



NOTE :

*Si vous avez déjà activé la Skill **Smart Life** dans l'**application Amazon Alexa** pour un autre appareil **Smart Life**, il n'est généralement pas nécessaire d'effectuer les étapes ci-dessous. L'appareil est automatiquement reconnu dès qu'il est connecté à l'application **Smart Life**. Il peut être contrôlé immédiatement par commande vocale. Si ce n'est pas le cas, désactivez d'abord la compétence **Smart Life** dans l'application **Amazon Alexa** puis activez-la à nouveau (voir étapes 7 à 14 ci-dessous).*

1. Installez l'application **Amazon Alexa** depuis Amazon.
2. Ouvrez l'application **Amazon Alexa**.
3. Connectez-vous avec votre compte Amazon.
4. Ouvrez le menu et appuyez sur le sous-menu **Skills et jeux**.
5. Saisissez **Smart Life** dans la barre de recherche. Appuyez ensuite sur le symbole Loupe.
6. Dans la liste de recherche, appuyez sur **Smart Life**.
7. Appuyez sur **ACTIVER**.
8. Définissez votre pays dans la partie avant du premier champ de saisie.

**NOTE :**

La liste des pays n'est pas triée par ordre alphabétique, mais par indicatif régional. Le nom des pays est affiché en anglais (ex : Germany +49, France +33, etc.).

9. En plus de l'indicatif du pays, entrez l'adresse e-mail ou le numéro de téléphone portable avec lequel vous vous êtes inscrit sur **Smart Life**.
10. Entrez le mot de passe de votre compte **Smart Life** dans le deuxième champ.
11. Appuyez sur **Connexion immédiate**.
12. Le symbole **Smart Life**, votre adresse e-mail ou votre numéro de téléphone portable sont affichés au-dessus. Appuyez en bas sur **Autoriser**. Votre compte **Smart Life** est alors connecté au compte **Amazon Alexa**. Cela peut nécessiter un peu de temps.
13. Attendez que le message de réussite s'affiche. Puis appuyez sur **Terminé** dans le coin supérieur gauche. Vous accédez à l'onglet **Smart Life** de l'application.
14. Appuyez sur **Reconnaître des appareils**.

Google Home-App

**NOTE :**

*L'application **Google Home** requiert un haut-parleur approprié (p. ex. Google Home, Google Home Max ou Google Home Mini) ou le service mobile **Google Assistant**, ainsi qu'un compte Google.*

1. Assurez-vous que votre haut-parleur Google Home est configuré ou que Google Assistant est installé sur votre appareil mobile. Si nécessaire, reportez-vous au mode d'emploi du haut-parleur Google Home pour obtenir de l'aide.
2. Installez l'application **Google Home** depuis Google LLC.
3. Ouvrez l'application **Google Home**.
4. Appuyez sur le symbole de maison en bas à gauche.
5. Appuyez en haut sur le symbole + (**Ajouter**).
6. Appuyez sur le point de menu **Configurer l'appareil**.
7. Dans la catégorie **Fonctionne avec Google**, appuyez sur **Votre appareil est déjà configuré ?**.
8. Appuyez sur l'icône loupe en haut de la gestion des comptes.
9. Saisissez **Smart Life** dans la barre de recherche. Appuyez ensuite sur l'icône de recherche sur le clavier qui apparaît.
10. Dans la liste de recherche, appuyez sur **Smart Life**.
11. Définissez votre pays dans la partie avant du premier champ de saisie.

**NOTE :**

La liste des pays n'est pas triée par ordre alphabétique, mais par indicatif régional. Le nom des pays est affiché en anglais (ex : Germany +49, France +33, etc.).

12. En plus de l'indicatif du pays, entrez l'adresse e-mail ou le numéro de téléphone portable avec lequel vous vous êtes inscrit sur **Smart Life**.
13. Entrez le mot de passe de votre compte **Smart Life** dans le deuxième champ.
14. Appuyez sur **Connexion immédiate**.

15. Le symbole **Smart Life**, votre adresse e-mail ou votre numéro de téléphone portable sont affichés au-dessus. Appuyez en bas sur **Autoriser**. Votre compte **Smart Life** est alors connecté au compte **Google Home**. Cela peut nécessiter un peu de temps.
16. Sélectionnez l'appareil dans votre application **Smart Life** en appuyant dessus.
17. Appuyez en bas sur **AJOUTER UNE PIÈCE**.
18. Choisissez une pièce en appuyant dessus.
19. Confirmez l'affectation de la salle en appuyant en dessous sur **Terminé**.
20. Vous accédez à la vue des appareils **Smart Life** de l'application **Google Home**.

Liste de commandes vocales

Allumer	Alexa, allume XXX .
	OK, Google, allume XXX .
Éteindre	Alexa, allume XXX .
	OK, Google, allume XXX .
Régler la température voulue	Alexa, règle XXX sur X°C.
	OK, Google, règle XXX sur X°C.

Nettoyage

Nettoyez régulièrement la poussière et la saleté de votre chauffage mural infrarouge, notamment du panneau chauffant.

1. Éteignez et débranchez votre chauffage.
 2. Attendez que le panneau ait complètement refroidi.
 3. Nettoyez le panneau avec un chiffon légèrement humide et doux.
- N'utilisez jamais de produits nettoyeurs, solvants ou abrasifs.

Dépannage

La chauffage mural infrarouge ne s'est pas allumé ou éteint malgré le planning automatique.

- Votre convecteur doit au moins être en mode Veille pour qu'il puisse réagir au planning. Assurez-vous donc que l'interrupteur Marche/Arrêt se trouve en position I.
- Vérifiez dans l'application si le planning correspondant est activé.
- Vérifiez les réglages d'heure et de jour du planning.
- La date et l'heure appliquées sont celles de votre appareil mobile. Assurez-vous qu'ils soient justes.
- Vérifiez, si nécessaire, la connexion réseau de votre chauffage mural infrarouge dans l'application.


Protection des données

Avant de transférer l'appareil à un tiers, de le faire réparer ou même de le renvoyer, veuillez respecter les étapes suivantes :

- Supprimez l'appareil de l'application.

L'application décrit les raisons pour lesquelles certaines données personnelles ou autorisations sont requises pour l'enregistrement.

Caractéristiques techniques

Alimentation		220 – 240 Volt AC, 50 / 60 Hz
Puissance absorbée	NX6202	600 W
	NX6203	1000 W
Réseau Internet sans fil	Norme	802.11 b/g/n
	Fréquence radio	2412 – 2472 MHz
	Puissance d'émission	17,17 dBm
Indice de protection I		Utilisez uniquement des prises murales reliées à la terre.
Indice de protection : IP20		Protection pour les doigts
Dimensions	NX6202	100 x 60,5 x 5 cm
	NX6203	120,5 x 80 x 5 cm
Poids	NX6202	4,1 kg
	NX6203	5,7 kg

Contrat de licence logiciel libre

Ce produit contient un logiciel distribué entièrement ou partiellement sous licence publique générale GNU, Version 2 (GPL). Vous trouverez ci-après l'intégralité de la version actuelle de ce texte de licence. Puisqu'il s'agit d'un logiciel libre de droits, ses développeurs déclinent toute responsabilité en cas de dégâts ou dommages (physiques ou moraux) dus à une mauvaise utilisation. Veuillez noter que la garantie du matériel n'est bien entendu pas concernée. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter. Pour cela, rendez-vous sur <https://www.pearl.fr>.

Avertissement

Ce contrat est une licence de logiciel libre issue d'une concertation entre ses auteurs afin que le respect de deux grands principes préside à sa rédaction :

- * d'une part, le respect des principes de diffusion des logiciels libres : accès au code source, droits étendus conférés aux utilisateurs,
- * d'autre part, la désignation d'un droit applicable, le droit français, auquel elle est conforme, tant au regard du droit de la responsabilité civile que du droit de la propriété intellectuelle et de la protection qu'il offre aux auteurs et titulaires des droits patrimoniaux sur un logiciel.

Les auteurs de la licence CeCILL (pour Ce[a] C[nrs] I[nria] L[ogiciel] L[ibre]) sont : Commissariat à l'Énergie Atomique - CEA, établissement public de recherche à caractère scientifique, technique et industriel, dont le siège est situé 25 rue Leblanc, immeuble Le Ponant D, 75015 Paris.

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS, établissement public à caractère scientifique et technologique, dont le siège est situé 3 rue Michel-Ange, 75794 Paris cedex 16.

Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique - INRIA, établissement public à caractère scientifique et technologique, dont le siège est situé Domaine de Voluceau, Rocquencourt, BP 105, 78153 Le Chesnay cedex.

Préambule

Ce contrat est une licence de logiciel libre dont l'objectif est de conférer aux utilisateurs la liberté de modification et de redistribution du logiciel régi par cette licence dans le cadre d'un modèle de diffusion en logiciel libre.

L'exercice de ces libertés est assorti de certains devoirs à la charge des utilisateurs afin de préserver ce statut au cours des redistributions ultérieures.

L'accessibilité au code source et les droits de copie, de modification et de redistribution qui en découlent ont pour contrepartie de n'offrir aux utilisateurs qu'une garantie limitée et de ne faire peser sur l'auteur du logiciel, le titulaire des droits patrimoniaux et les concédants successifs qu'une responsabilité restreinte.

A cet égard l'attention de l'utilisateur est attirée sur les risques associés au chargement, à l'utilisation, à la modification et/ou au développement et à la reproduction du logiciel par l'utilisateur étant donné sa spécificité de logiciel libre, qui peut le rendre complexe à manipuler et qui le réserve donc à des développeurs ou des professionnels avertis possédant des connaissances informatiques approfondies. Les utilisateurs sont donc invités à charger et tester l'adéquation du logiciel à leurs besoins dans des conditions permettant d'assurer la sécurité de leurs systèmes et/ou de leurs données et, plus généralement, à l'utiliser et l'exploiter dans les mêmes conditions de sécurité. Ce contrat peut être reproduit et diffusé librement, sous réserve de le conserver en l'état, sans ajout ni suppression de clauses.

Ce contrat est susceptible de s'appliquer à tout logiciel dont le titulaire des droits patrimoniaux décide de soumettre l'exploitation aux dispositions qu'il contient.

Article 1 - DÉFINITIONS

Dans ce contrat, les termes suivants, lorsqu'ils seront écrits avec une lettre capitale, auront la signification suivante :

Contrat : désigne le présent contrat de licence, ses éventuelles versions postérieures et annexes.

Logiciel : désigne le logiciel sous sa forme de Code Objet et/ou de Code Source et le cas échéant sa documentation, dans leur état au moment de l'acceptation du Contrat par le Licencié.

Logiciel Initial : désigne le Logiciel sous sa forme de Code Source et éventuellement de Code Objet et le cas échéant sa documentation, dans leur état au moment de leur première diffusion sous les termes du Contrat.

Logiciel Modifié : désigne le Logiciel modifié par au moins une Contribution.

Code Source : désigne l'ensemble des instructions et des lignes de programme du Logiciel et auquel l'accès est nécessaire en vue de modifier le Logiciel.

Code Objet : désigne les fichiers binaires issus de la compilation du Code Source.

Titulaire : désigne le ou les détenteurs des droits patrimoniaux d'auteur sur le Logiciel Initial.

Licencié : désigne le ou les utilisateurs du Logiciel ayant accepté le Contrat.

Contributeur : désigne le Licencié auteur d'au moins une Contribution.

Concédant : désigne le Titulaire ou toute personne physique ou morale distribuant le Logiciel sous le Contrat.

Contribution : désigne l'ensemble des modifications, corrections, traductions, adaptations et/ou nouvelles fonctionnalités intégrées dans le Logiciel par tout Contributeur, ainsi que

tout Module Interne.

Module : désigne un ensemble de fichiers sources y compris leur documentation qui permet de réaliser des fonctionnalités ou services supplémentaires à ceux fournis par le Logiciel.

Module Externe : désigne tout Module, non dérivé du Logiciel, tel que ce Module et le Logiciel s'exécutent dans des espaces d'adressage différents, l'un appelant l'autre au moment de leur exécution.

Module Interne : désigne tout Module lié au Logiciel de telle sorte qu'ils s'exécutent dans le même espace d'adressage.

GNU GPL : désigne la GNU General Public License dans sa version 2 ou toute version ultérieure, telle que publiée par Free Software Foundation Inc.

Parties : désigne collectivement le Licencié et le Concédant.

Ces termes s'entendent au singulier comme au pluriel.

Article 2 - OBJET

Le Contrat a pour objet la concession par le Concédant au Licencié d'une licence non exclusive, cessible et mondiale du Logiciel telle que définie ci-après à l'article 5 pour toute la durée de protection des droits portant sur ce Logiciel.

Article 3 - ACCEPTATION

3.1 L'acceptation par le Licencié des termes du Contrat est réputée acquise du fait du premier des faits suivants :

- * (i) le chargement du Logiciel par tout moyen notamment par téléchargement à partir d'un serveur distant ou par chargement à partir d'un support physique;

- * (ii) le premier exercice par le Licencié de l'un quelconque des droits concédés par le Contrat.

3.2 Un exemplaire du Contrat, contenant notamment un avertissement relatif aux spécificités du Logiciel, à la restriction de garantie et à la limitation à un usage par des utilisateurs expérimentés a été mis à disposition du Licencié préalablement à son acceptation telle que définie à l'article 3.1 ci-dessus et le Licencié reconnaît en avoir pris connaissance.

Article 4 - ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE

4.1 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le Contrat entre en vigueur à la date de son acceptation par le Licencié telle que définie en 3.1.

4.2 DURÉE

Le Contrat produira ses effets pendant toute la durée légale de protection des droits patrimoniaux portant sur le Logiciel.

Article 5 - ÉTENDUE DES DROITS CONCÉDÉS

Le Concédant concède au Licencié, qui accepte, les droits suivants sur le Logiciel pour toutes destinations et pour la durée du Contrat dans les conditions ci-après détaillées.

Par ailleurs, si le Concédant détient ou venait à détenir un ou plusieurs brevets d'invention protégeant tout ou partie des fonctionnalités du Logiciel ou de ses composants, il s'engage à ne pas opposer les éventuels droits conférés par ces brevets aux Licenciés successifs qui utiliseraient, exploiteraient ou modifieraient le Logiciel. En cas de cession de ces brevets, le Concédant s'engage à faire reprendre les obligations du présent alinéa aux cessionnaires.

5.1 DROIT D'UTILISATION

Le Licencié est autorisé à utiliser le Logiciel, sans restriction quant aux domaines d'application, étant ci-après précisé que cela comporte :

1. la reproduction permanente ou provisoire du Logiciel en tout ou partie par tout moyen et sous toute forme.

2. le chargement, l'affichage, l'exécution, ou le stockage du Logiciel sur tout support.

3. la possibilité d'en observer, d'en étudier, ou d'en tester le fonctionnement afin de déterminer les idées et principes qui sont à la base de n'importe quel élément de ce Logiciel; et ceci, lorsque le Licencié effectue toute opération de chargement, d'affichage, d'exécution, de transmission ou de stockage du Logiciel qu'il est en droit d'effectuer en vertu du Contrat.

5.2 DROIT D'APPORTER DES CONTRIBUTIONS

Le droit d'apporter des Contributions comporte le droit de traduire, d'adapter, d'arranger ou d'apporter toute autre modification au Logiciel et le droit de reproduire le logiciel en résultant. Le Licencié est autorisé à apporter toute Contribution au Logiciel sous réserve de mentionner, de façon explicite, son nom en tant qu'auteur de cette Contribution et la date de création de celle-ci.

5.3 DROIT DE DISTRIBUTION

Le droit de distribution comporte notamment le droit de diffuser, de transmettre et de communiquer le Logiciel au public sur tout support et par tout moyen ainsi que le droit de mettre sur le marché à titre onéreux ou gratuit, un ou des exemplaires du Logiciel par tout procédé. Le Licencié est autorisé à distribuer des copies du Logiciel, modifié ou non, à des tiers dans les conditions ci-après détaillées.

5.3.1 DISTRIBUTION DU LOGICIEL SANS MODIFICATION

Le Licencié est autorisé à distribuer des copies conformes du Logiciel, sous forme de Code Source ou de Code Objet, à condition que cette distribution respecte les dispositions du Contrat dans leur totalité et soit accompagnée :

1. d'un exemplaire du Contrat,
2. d'un avertissement relatif à la restriction de garantie et de responsabilité du Concédant telle que prévue aux articles 8 et 9, et que, dans le cas où seul le Code Objet du Logiciel est redistribué, le Licencié permette aux futurs Licenciés d'accéder facilement au Code Source complet du Logiciel en indiquant les modalités d'accès, étant entendu que le coût additionnel d'acquisition du Code Source ne devra pas excéder le simple coût de transfert des données.

5.3.2 DISTRIBUTION DU LOGICIEL MODIFIÉ

Lorsque le Licencié apporte une Contribution au Logiciel, les conditions de distribution du Logiciel Modifié en résultant sont alors soumises à l'intégralité des dispositions du Contrat. Le Licencié est autorisé à distribuer le Logiciel Modifié, sous forme de code source ou de code objet, à condition que cette distribution respecte les dispositions du Contrat dans leur totalité et soit accompagnée :

1. d'un exemplaire du Contrat,
2. d'un avertissement relatif à la restriction de garantie et de responsabilité du Concédant telle que prévue aux articles 8 et 9, et que, dans le cas où seul le code objet du Logiciel Modifié est redistribué, le Licencié permette aux futurs Licenciés d'accéder facilement au code source complet du Logiciel Modifié en indiquant les modalités d'accès, étant entendu que le coût additionnel d'acquisition du code source ne devra pas excéder le simple coût de transfert des données.

5.3.3 DISTRIBUTION DES MODULES EXTERNES

Lorsque le Licencié a développé un Module Externe les conditions du Contrat ne s'appliquent pas à ce Module Externe, qui peut être distribué sous un contrat de licence différent.

5.3.4 COMPATIBILITÉ AVEC LA LICENCE GNU GPL

Le Licencié peut inclure un code soumis aux dispositions d'une des versions de la licence GNU GPL dans le Logiciel modifié ou non et distribuer l'ensemble sous les conditions de la même version de la licence GNU GPL.

Le Licencié peut inclure le Logiciel modifié ou non dans un code soumis aux dispositions d'une des versions de la licence GNU GPL et distribuer l'ensemble sous les conditions de la même version de la licence GNU GPL.

Article 6 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

6.1 SUR LE LOGICIEL INITIAL

Le Titulaire est détenteur des droits patrimoniaux sur le Logiciel Initial. Toute utilisation du Logiciel Initial est soumise au respect des conditions dans lesquelles le Titulaire a choisi de diffuser son œuvre et nul autre n'a la faculté de modifier les conditions de diffusion de ce Logiciel Initial. Le Titulaire s'engage à ce que le Logiciel Initial reste au moins régi par le Contrat et ce, pour la durée visée à l'article 4.2.

6.2 SUR LES CONTRIBUTIONS

Le Licencié qui a développé une Contribution est titulaire sur celle-ci des droits de propriété intellectuelle dans les conditions définies par la législation applicable.

6.3 SUR LES MODULES EXTERNES

Le Licencié qui a développé un Module Externe est titulaire sur celui-ci des droits de propriété intellectuelle dans les conditions définies par la législation applicable et reste libre du choix du contrat régissant sa diffusion.

6.4 DISPOSITIONS COMMUNES

Le Licencié s'engage expressément :

1. à ne pas supprimer ou modifier de quelque manière que ce soit les mentions de propriété intellectuelle apposées sur le Logiciel;
2. à reproduire à l'identique lesdites mentions de propriété intellectuelle sur les copies du Logiciel modifié ou non.

Le Licencié s'engage à ne pas porter atteinte, directement ou indirectement, aux droits de propriété intellectuelle du Titulaire et/ou des Contributeurs sur le Logiciel et à prendre, le cas échéant, à l'égard de son personnel toutes les mesures nécessaires pour assurer le respect des dits droits de propriété intellectuelle du Titulaire et/ou des Contributeurs.

Article 7 - SERVICES ASSOCIÉS

7.1 Le Contrat n'oblige en aucun cas le Concédant à la réalisation de prestations d'assistance technique ou de maintenance du Logiciel. Cependant le Concédant reste libre de proposer ce type de services. Les termes et conditions d'une telle assistance technique et/ou d'une telle maintenance seront alors déterminés dans un acte séparé. Ces actes de maintenance et/ou assistance technique n'engageront que la seule responsabilité du Concédant qui les propose.

7.2 De même, tout Concédant est libre de proposer, sous sa seule responsabilité, à ses licenciés une garantie, qui n'engagera que lui, lors de la redistribution du Logiciel et/ou du Logiciel Modifié et ce, dans les conditions qu'il souhaite. Cette garantie et les modalités financières de son application feront l'objet d'un acte séparé entre le Concédant et le Licencié.

Article 8 - RESPONSABILITÉ

8.1 Sous réserve des dispositions de l'article 8.2, le Licencié a la faculté, sous réserve de prouver la faute du Concédant concerné, de solliciter la réparation du préjudice direct qu'il subirait du fait du Logiciel et dont il apportera la preuve.

8.2 La responsabilité du Concédant est limitée aux engagements pris en application du

Contrat et ne saurait être engagée en raison notamment :

(i) des dommages dus à l'inexécution, totale ou partielle, de ses obligations par le Licencié, (ii) des dommages directs ou indirects découlant de l'utilisation ou des performances du Logiciel subis par le Licencié et (iii) plus généralement d'un quelconque dommage indirect. En particulier, les Parties conviennent expressément que tout préjudice financier ou commercial (par exemple perte de données, perte de bénéfices, perte d'exploitation, perte de clientèle ou de commandes, manque à gagner, trouble commercial quelconque) ou toute action dirigée contre le Licencié par un tiers, constitue un dommage indirect et n'ouvre pas droit à réparation par le Concédant.

Article 9 - GARANTIE

9.1 Le Licencié reconnaît que l'état actuel des connaissances scientifiques et techniques au moment de la mise en circulation du Logiciel ne permet pas d'en tester et d'en vérifier toutes les utilisations ni de détecter l'existence d'éventuels défauts. L'attention du Licencié a été attirée sur ce point sur les risques associés au chargement, à l'utilisation, la modification et/ou au développement et à la reproduction du Logiciel qui sont réservés à des utilisateurs avertis. Il relève de la responsabilité du Licencié de contrôler, par tous moyens, l'adéquation du produit à ses besoins, son bon fonctionnement et de s'assurer qu'il ne causera pas de dommages aux personnes et aux biens.

9.2 Le Concédant déclare de bonne foi être en droit de concéder l'ensemble des droits attachés au Logiciel (comprenant notamment les droits visés à l'article 5).

9.3 Le Licencié reconnaît que le Logiciel est fourni "en l'état" par le Concédant sans autre garantie, expresse ou tacite, que celle prévue à l'article 9.2 et notamment sans aucune garantie sur sa valeur commerciale, son caractère sécurisé, innovant ou pertinent. En particulier, le Concédant ne garantit pas que le Logiciel est exempt d'erreur, qu'il fonctionnera sans interruption, qu'il sera compatible avec l'équipement du Licencié et sa configuration logicielle ni qu'il remplira les besoins du Licencié.

9.4 Le Concédant ne garantit pas, de manière expresse ou tacite, que le Logiciel ne porte pas atteinte à un quelconque droit de propriété intellectuelle d'un tiers portant sur un brevet, un logiciel ou sur tout autre droit de propriété. Ainsi, le Concédant exclut toute garantie au profit du Licencié contre les actions en contrefaçon qui pourraient être diligentées au titre de l'utilisation, de la modification, et de la redistribution du Logiciel. Néanmoins, si de telles actions sont exercées contre le Licencié, le Concédant lui apportera son aide technique et juridique pour sa défense. Cette aide technique et juridique est déterminée au cas par cas entre le Concédant concerné et le Licencié dans le cadre d'un protocole d'accord. Le Concédant dégage toute responsabilité quant à l'utilisation de la dénomination du Logiciel par le Licencié. Aucune garantie n'est apportée quant à l'existence de droits antérieurs sur le nom du Logiciel et sur l'existence d'une marque.

Article 10 - RÉSILIATION

10.1 En cas de manquement par le Licencié aux obligations mises à sa charge par le Contrat, le Concédant pourra résilier de plein droit le Contrat trente (30) jours après notification adressée au Licencié et restée sans effet.

10.2 Le Licencié dont le Contrat est résilié n'est plus autorisé à utiliser, modifier ou distribuer le Logiciel. Cependant, toutes les licences qu'il aura concédées antérieurement à la résiliation du Contrat resteront valides sous réserve qu'elles aient été effectuées en conformité avec le Contrat.

Article 11 - DISPOSITIONS DIVERSES

11.1 CAUSE EXTÉRIEURE

Aucune des Parties ne sera responsable d'un retard ou d'une défaillance d'exécution du Contrat qui serait dû à un cas de force majeure, un cas fortuit ou une cause extérieure, telle que, notamment, le mauvais fonctionnement ou les interruptions du réseau électrique ou de télécommunication, la paralysie du réseau liée à une attaque informatique, l'intervention des autorités gouvernementales, les catastrophes naturelles, les dégâts des eaux, les tremblements de terre, le feu, les explosions, les grèves et les conflits sociaux, l'état de guerre...

11.2 Le fait, par l'une ou l'autre des Parties, d'omettre en une ou plusieurs occasions de se prévaloir d'une ou plusieurs dispositions du Contrat, ne pourra en aucun cas impliquer renonciation par la Partie intéressée à s'en prévaloir ultérieurement.

11.3 Le Contrat annule et remplace toute convention antérieure, écrite ou orale, entre les Parties sur le même objet et constitue l'accord entier entre les Parties sur cet objet. Aucune addition ou modification aux termes du Contrat n'aura d'effet à l'égard des Parties à moins d'être faite par écrit et signée par leurs représentants dûment habilités.

11.4 Dans l'hypothèse où une ou plusieurs des dispositions du Contrat s'avèrerait contraire à une loi ou à un texte applicable, existants ou futurs, cette loi ou ce texte prévaudrait, et les Parties feraient les amendements nécessaires pour se conformer à cette loi ou à ce texte. Toutes les autres dispositions resteront en vigueur. De même, la nullité, pour quelque raison que ce soit, d'une des dispositions du Contrat ne saurait entraîner la nullité de l'ensemble du Contrat.

11.5 LANGUE

Le Contrat est rédigé en langue française et en langue anglaise, ces deux versions faisant également foi.

Article 12 - NOUVELLES VERSIONS DU CONTRAT

12.1 Toute personne est autorisée à copier et distribuer des copies de ce Contrat.

12.2 Afin d'en préserver la cohérence, le texte du Contrat est protégé et ne peut être modifié que par les auteurs de la licence, lesquels se réservent le droit de publier périodiquement des mises à jour ou de nouvelles versions du Contrat, qui posséderont chacune un numéro distinct. Ces versions ultérieures seront susceptibles de prendre en compte de nouvelles problématiques rencontrées par les logiciels libres.

12.3 Tout Logiciel diffusé sous une version donnée du Contrat ne pourra faire l'objet d'une diffusion ultérieure que sous la même version du Contrat ou une version postérieure, sous réserve des dispositions de l'article 5.3.4.

Article 13 - LOI APPLICABLE ET COMPÉTENCE TERRITORIALE

13.1 Le Contrat est régi par la loi française. Les Parties conviennent de tenter de régler à l'amiable les différends ou litiges qui viendraient à se produire par suite ou à l'occasion du Contrat.

13.2 A défaut d'accord amiable dans un délai de deux (2) mois à compter de leur survenance et sauf situation relevant d'une procédure d'urgence, les différends ou litiges seront portés par la Partie la plus diligente devant les Tribunaux compétents de Paris.

Version 2.0 du 2006-09-05

Importé par :

PEARL.GmbH | PEARL-Straße 1–3 | D-79426 Buggingen

Service commercial PEARL France : 0033 (0) 3 88 58 02 02

© REV1 – 13.12.2019 – FE//GH